

EXPLOITATION DES UNITÉS CONFISQUÉES

LE GOUVERNEMENT VEUT ACCÉLÉRER LES MESURES NÉCESSAIRES

P.2

L'EXPRESS

IL SALUE LE RÔLE CLÉ DES ALGÉRIENS À L'ÉTRANGER

CHAIB À L'ÉCOUTE DES MÉDECINS ALGÉRIENS EN ALLEMAGNE

P.2

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // LUNDI 17 FEVRIER 2025 // N°1013 // PRIX 20 DA

FACE À TOUTES LES MENACES VISANT LE MONDE ARABE

L'ALGÉRIE APPELLE À UNIFIER LES EFFORTS

L'ALGÉRIE QUI PARTICIPE A LA 42^E SESSION DU CONSEIL DES MINISTRES ARABES DE L'INTÉRIEUR, AFFIRME SON SOUCI DE RENFORCER LES EFFORTS CONSENTIS EN MATIÈRE DE LUTTE CONTRE TOUTES LES MENACES VISANT LE MONDE ARABE, GRÂCE À SON EXPÉRIENCE AVÉRÉE DANS LA LUTTE CONTRE LE TERRORISME ET L'EXTRÉMISME. ELLE ŒUVRE À RÉALISER UNE PLUS GRANDE COOPÉRATION ET COORDINATION SÉCURITAIRE INTERARABE.

Lire en page 2



Photos: D. R.

24 UNIVERSITÉS ET ÉCOLES SUPÉRIEURES ÉLIGIBLES À L'UNIVERSITÉ 4.0.

L'UNIVERSITÉ ALGÉRIENNE ENTRE DANS UNE NOUVELLE ÈRE PROMETTEUSE

P.16

ELECTION DE MME MALIKA HADDADI À LA COMMISSION AFRICAINE

L'ALGÉRIE DAME LE PION AU MAROC

P.3



ELLE LE RÉAFFIRME À L'OCCASION DE LA 38^E SESSION ORDINAIRE DU SOMMET DE L'UA

L'ALGÉRIE ENGAGÉE À LUTTER CONTRE LES EFFETS NÉFASTES DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

L'ALGÉRIE, DANS LE CADRE DE LA STRATÉGIE NATIONALE DE LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES, A MOBILISÉ TOUTES LES CAPACITÉS NATIONALES POUR HONORER SES ENGAGEMENTS EN VERTU DE L'ACCORD DE PARIS, GRÂCE À SA CONTRIBUTION DÉFINIE AU NIVEAU NATIONAL, VISANT À RÉDUIRE DE 7 % LES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE D'ICI 2030 EN S'APPUYANT SUR SES PROPRES CAPACITÉS ET MOYENS, AVEC UN OBJECTIF POUVANT ATTEINDRE 22 % EN CAS DE SOUTIEN EXTÉRIEUR.

Lire en page 3

FACE À TOUTES LES MENACES VISANT LE MONDE ARABE

L'Algérie appelle à unifier les efforts

L'Algérie, représentée par son ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Brahim Merad, a réaffirmé son engagement à partager son expertise en matière de lutte contre le terrorisme

Aïda Mouni

La 42^e session du Conseil des ministres arabes de l'Intérieur s'est ouverte hier à Tunis. Une réunion de haut niveau où les défis sécuritaires du monde arabe ont été passés au crible. Terrorisme, cybercriminalité, trafic de stupéfiants et coopération régionale étaient au cœur des débats, sous l'égide de la Ligue arabe et en présence d'institutions internationales comme Interpol, Europol et l'ONU.

L'Algérie, représentée par son ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Brahim Merad, a réaffirmé son engagement à partager son expertise en matière de

lutte contre le terrorisme. « L'Algérie n'a jamais hésité et n'hésitera jamais à mettre à disposition son expérience réussie en matière d'éradication du terrorisme », a-t-il martelé devant ses homologues arabes réunis à Gammarth, dans la banlieue nord de Tunis. Une déclaration qui fait écho à une réalité bien connue, avec la décennie noire des années 1990, l'Algérie a été confrontée à une violence extrême avant de réussir, à travers un dispositif combinant répression militaire et processus de réconciliation, à démanteler les réseaux terroristes sur son sol.

Le Conseil, qui ne dure qu'une journée, réunit les ministres de l'Intérieur des États membres ainsi que des délégations sécuritaires de haut rang. Parmi les participants, des figures clés comme Khaled Nouri, ministre de l'Intérieur tunisien, Mohamed Ben Ali Koumane, secrétaire général du Conseil des ministres arabes de l'Intérieur, ou encore le recteur de l'Université arabe des sciences de la sécurité, une institution saoudienne influente dans le domaine de la formation policière. Les enjeux sont multiples. Le projet de la 11^e phase du plan de la stratégie arabe de lutte contre l'usage illicite de stupéfiants et de substances psychotropes figure en bonne place parmi les priorités, alors que le monde arabe est confronté à une explosion du trafic de drogues synthétiques, notamment la captagon, produite en masse en Syrie et au Liban avant d'inonder les marchés du Golfe et d'Afrique du Nord.

Autre point sensible, la cybercriminalité. Le Conseil a planché sur la 2^e phase du plan de la stratégie arabe de lutte contre les crimes liés aux technologies de l'information, alors que plusieurs États arabes, dont l'Algérie, sont confrontés à une recrudescence des attaques informatiques, du hacking aux campagnes de dés-



information coordonnées sur les réseaux sociaux. Forte de son expérience dans la lutte contre les groupes armés, l'Algérie s'impose comme un acteur incontournable dans les discussions sécuritaires arabes. La doctrine d'Alger repose sur plusieurs principes clés, souveraineté nationale, refus de toute ingérence étrangère et priorité donnée aux solutions politiques en complément des dispositifs sécuritaires.

Sur le terrain, l'Algérie a renforcé ces dernières années sa coopération avec plusieurs pays du Sahel et du Maghreb en matière de renseignement et de contrôle des frontières. La question sahélienne, bien que non explicitement mentionnée dans les échanges de Tunis, demeure un enjeu majeur pour Alger, qui surveille avec inquiétude la prolifération des groupes armés et la porosité des fron-

tières dans cette région.

À l'aéroport international de Carthage, où il a été accueilli par son homologue tunisien, Merad a insisté sur la nécessité d'un « travail conjoint » pour instaurer des « bases solides de coopération » dans le monde arabe. Mais derrière les déclarations de bonne volonté, la réalité est plus contrastée, rivalités géopolitiques, désaccords sur la gestion des crises régionales et absence de mécanismes de coopération contraignants freinent toute dynamique d'union sécuritaire.

Alors que la rencontre de Tunis s'achève sur des engagements renouvelés, les États arabes sauront-ils dépasser leurs divergences pour bâtir une réponse commune aux menaces qui pèsent sur la région ? L'Algérie, en tout cas, semble déterminée à jouer son rôle.

A. M.

IL SALUE LE RÔLE CLÉ DES ALGÉRIENS À L'ÉTRANGER

Chaib à l'écoute des médecins algériens en Allemagne

Le secrétaire d'État auprès du ministre des Affaires étrangères, chargé de la Communauté nationale à l'étranger, Sofiane Chaib, a participé à une réunion de consultation organisée par le consulat général d'Algérie à Francfort en collaboration avec l'Association des médecins algériens en Allemagne. Cette rencontre, intitulée « L'entrepreneuriat médical en Algérie », a permis de discuter des opportunités d'investissement médical dans le pays et des moyens d'impliquer davantage la communauté algérienne à l'étranger dans ce secteur. Dans son intervention, Chaib a souligné l'importance accordée par le président Tebboune à l'encouragement de la communauté à saisir ces opportunités, notamment dans les secteurs prometteurs comme l'économie du savoir. Il a salué le rôle clé des Algériens à l'étranger dans la dynamisation du secteur de la santé, à travers le transfert de leurs expériences réussies. La réunion a également permis de passer en revue les principales possibilités d'investissement dans ce domaine. Chaib a indiqué la volonté des autorités de faciliter les échanges professionnels entre médecins algériens résidant en Algérie et à l'étranger.

EXPLOITATION DES UNITÉS CONFISQUÉES

Le gouvernement veut accélérer les mesures nécessaires

Le Premier ministre, Nadir Larbaoui, a présidé, hier, les travaux du 193^e Conseil des participations de l'État, a annoncé le premier ministre dans un communiqué. Les travaux du Conseil de participation de l'État ont été consacrés à « la poursuite du transfert, contre rémunération, au profit d'entreprises publiques, d'un certain nombre de biens fonciers confisqués en vertu de décisions judiciaires définitives dans le cadre d'affaires de lutte contre la corruption » ? y est-il souligné. Au cours de la réunion, y est-il ajouté : « il a été souligné notamment la nécessité d'accélérer les mesures nécessaires pour assurer l'exploitation optimale des unités de production concernées par le transfert, en application des directives du Président de la République ».

DÉVELOPPANT DES POLITIQUES ÉCONOMIQUES SOUTENANT LA CROISSANCE

L'Algérie rappelle devant l'ONU son engagement pour l'Afrique



L'Algérie affirme son engagement à réaliser les objectifs du développement durable (ODD), a indiqué, hier, un communiqué de la chambre basse du Parlement. La participation de l'APN à l'Audition parlementaire 2025 au siège de l'ONU à New York vient « affirmer l'engagement de l'Algérie à réaliser les ODD et ses efforts en vue de développer des politiques économiques soutenant la croissance et de renforcer les partenariats commerciaux au double plan régional et international, en adéquation avec les exigences de l'économie mondiale fluctuante ». Lors de cette audition organisée par l'ONU, sous le thème « intensifier l'action en faveur des objectifs de

développement durable: le financement, les institutions et la politique », le député Nabil Guend a souligné lors de son intervention, le rôle de l'Algérie dans la dynamisation du commerce international, affirmant qu'« elle a été parmi les pays précurseurs dans le renforcement des échanges commerciaux au niveau africain, et ce dans le cadre de la réalisation du développement durable, prôné par le Parlement international ». L'Algérie « a œuvré à créer de nouvelles activités commerciales et à activer les zones économiques de libre échange, dans l'objectif de renforcer la dynamique commerciale à dimension africaine », a-t-il relevé, précisant que le Parlement algé-

rien a débattu de lois qui visent à appuyer le libre-échange commercial, étant « un outil à même de booster le commerce bilatéral et de réaliser une complémentarité économique régionale ». Par ailleurs, le député a fait observer que « les conflits armés demeurent le principal obstacle devant une véritable revitalisation du commerce international ainsi qu'une entrave à la stabilité économique et aux initiatives visant à renforcer le développement durable », selon le communiqué. Concernant les exportations, Guend a précisé que l'Algérie « déploie de grands efforts pour redynamiser ses exportations et soutenir les produits nationaux au niveau des marchés extérieurs », soulignant la promulgation de lois et de législations prévoyant des incitations fiscales qui visent à encourager les exportateurs et à renforcer la compétitivité des produits algériens à l'échelle mondiale, contribuant ainsi à booster le développement durable. L'audition parlementaire, organisée les 13 et 14 février au siège de l'ONU à New York, s'est déroulée en présence de représentants des différents Parlements du monde, ainsi que d'experts en économie et de spécialistes des domaines du développement durable pour discuter des moyens à même de conforter les efforts des États en vue de réaliser les objectifs de développement durable (ODD).

APS

ÉLECTION DE MME MALIKA HADDADI À LA COMMISSION AFRICAINE

L'Algérie dame le pion au Maroc

Dans la capitale éthiopienne Addis-Abeba, une bataille feutrée mais outrageusement belliqueuse a été orchestrée entre mercredi et dimanche 15 février par la diplomatie marocaine pour barrer autant la route aux candidats algériens aux différents postes mis en jeu à travers des élections serrées de l'Union africaine que pour discréditer l'Algérie.

Merouane Korso

A lors que le président de la République Abdelmadjid Tebboune était annoncé à Addis-Abeba à la tête d'une forte délégation présidentielle, les tenants du Makhzen ont tôt commencé leur travail de sape de la diplomatie algérienne, d'abord en s'opposant aux candidats algériens aux différents postes de l'Union africaine, ensuite en orchestrant des manœuvres sournoises pour les discréditer. Mais cela n'a pas marché, et la victoire de l'ambassadrice de l'Algérie en Éthiopie, et sa représentante permanente auprès de l'Union africaine (UA), Mme Selma Malika Haddadi, élue samedi à Addis-Abeba, vice-présidente de la Commission de l'UA avec 33 voix, a été autant une belle vic-

toire diplomatique de l'Algérie qu'une défaite cuisante pour le Makhzen. Mme Haddadi remplace à ce poste la Rwandaise Monique Nsanzabaganwa, dont le mandat est arrivé à terme, après avoir vaincu la candidate marocaine, éliminée au sixième et avant-dernier tour, et après l'abandon des candidates libyenne au premier tour et égyptienne au troisième tour. Cumulant plus de deux décennies de diplomatie au plus haut niveau au service de la paix et de l'unité en Afrique, Mme Haddadi, âgée de 47 ans, est présentée par ses pairs comme une diplomate aguerrie. Elle a occupé, de mars 2023 à avril 2024, le poste de directrice générale Afrique au ministère des Affaires étrangères, après avoir été entre 2019 et 2023 ambassadrice extraordinaire et plénipoten-



taire au Kenya et au Soudan du Sud. De 2015 à 2019, elle a occupé le poste de ministre conseillère et cheffe de mission adjointe à l'ambassade d'Algérie

en Éthiopie et auprès de l'Union africaine. Auparavant, de 2013 à 2015, elle a été sous-directrice du développement social au niveau de la direction générale

des affaires politiques et de la sécurité internationale au ministère des Affaires étrangères. Sa principale mission à ce poste était de préparer et de coordonner la participation de l'Algérie aux discussions mondiales sur les questions liées à la famille, aux femmes, aux enfants, à la santé, à la jeunesse, aux personnes handicapées, au sport et aux personnes âgées et aux Objectifs de développement durable. C'est dire que la nouvelle vice-présidente de la Commission africaine a non seulement une solide expérience dans les questions de sécurité et d'unité en Afrique, mais qu'elle collectionne des postes de responsabilité sensibles, importants et stratégiques pour le développement et l'unité des pays africains.

M. K.

IL GARDE EN TRAVERS DE LA GORGE LE VERDICT ÉLECTORAL

Le Makhzen, un mauvais joueur

La consécration de la candidate de l'Algérie à la vice-présidence de la Commission africaine a été tout au long du processus électoral chahutée, sabordée et sabotée par le Maroc, qui a, et avec force campagne diplomatique et pots-de-vin, perdu face à la diplomatie agissante de l'Algérie et son aura auprès des pays africains et de leurs dirigeants. En effet, l'élection de l'ambassadrice d'Algérie à Addis-Abeba à la vice-présidence de la Commission africaine a été une autre défaite diplomatique cuisante pour le Makhzen, dont la candidate Latifa Akherbach a été battue à plate couture par la diplomate algérienne à l'issue d'un scrutin où elle s'est retrouvée seule en lice au 7^e tour. C'est un beau succès diplomatique pour l'Algérie obtenu face à un pays qui a basé sa stratégie sur l'élimination de la candidate algérienne, ce qui a foncièrement choqué de nom-

breux diplomates et chefs d'État africains présents à Addis-Abeba. Pour le poste de vice-présidence de la Commission africaine, il y avait quatre pays d'Afrique du Nord en lice avec chacun un candidat : l'Algérie, le Maroc, l'Égypte et la Libye. Le représentant libyen s'est retiré dès le premier tour, et l'Égyptien a été éliminé au 3^e tour. Au 6^e tour, Selma Malika Haddadi a écarté la candidate marocaine, pour se retrouver seule en lice au 7^e tour et gagner haut la main l'élection. L'Égypte, qui voulait profiter de la rivalité entre Alger et Rabat, a joué et a perdu. En face, le Maroc a tout tenté, y compris les pots-de-vin et la politique des enveloppes. Et, devant l'irrésistible élan de la diplomatie algérienne, le Maroc a tenté de persuader les pays africains de ne pas voter pour Selma Malika Haddadi, et pour barrer la route à la diplomate algérienne, le Makh-

zen a même proposé de se retirer avec l'Algérie, pour laisser le candidat égyptien gagner. Mais la réponse algérienne a été cinglante : « C'est une compétition et c'est aux urnes de trancher ». Échec et mat donc pour la diplomatie marocaine qui, une fois de plus, s'est couverte de ridicule, alors que la représentante de l'Algérie, bien en place à Addis-Abeba, va davantage travailler au profit de l'unité, de la paix et du développement social et économique en Afrique. Une autre bataille épique a eu lieu mercredi dernier pour les postes au Conseil sécurité et paix (CPS) de l'UA entre l'Algérie et le Maroc, un pays devenu un ennemi de toutes les enceintes diplomatiques. Comme pour le poste de la vice-présidence de la Commission africaine, Rabat a joué aux perturbateurs et a perdu. Le candidat algérien au poste au sein du CPS est donné gagnant lors des

élections du mois de mars prochain. Lors du premier round, l'Algérie a obtenu 30 voix sur les 33 requises, devançant ainsi le Maroc à tous les tours du scrutin avec un écart conséquent. Pour le prochain tour, le Maroc, qui a obtenu 17 voix seulement, est déjà out. Le royaume a été battu à « tous les tours, excluant ainsi de la course après six tours ». Pendant cette élection, le Maroc a démontré son « incapacité de rivaliser avec l'Algérie, compte tenu de l'écart important dans le nombre des voix ». L'Algérie a obtenu 30 voix contre 17 seulement pour le Maroc au sixième tour. Ces élections ont eu lieu au premier jour de la réunion du Conseil exécutif de l'UA. En sept tours consécutifs, l'Algérie a obtenu 30 voix, évinçant ses deux concurrents en lice, le Maroc et la Libye, et ce pour le mandat 2025-2027.

M.K.

ELLE LE RÉAFFIRME À L'OCCASION DE LA 38E SESSION ORDINAIRE DU SOMMET DE L'UA

L'Algérie engagée à lutter contre les effets néfastes du changement climatique

La ministre de l'Environnement et de la Qualité de la vie, Nadjiba Djilali, citée dans une dépêche de l'APS, a réaffirmé, hier, à Addis-Abeba, dans le cadre des travaux de la 38e session ordinaire du sommet de l'Union africaine, l'engagement de l'Algérie à lutter contre les effets néfastes du changement climatique. Elle a également précisé, en marge de sa participation en qualité de représentante du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, à la réunion du Comité des chefs d'État et de gouvernement sur les changements climatiques, que l'Algérie fonde de grands espoirs sur ce sommet qui revêt une importance particulière.

POUR UNE TRANSITION VERS LES ÉNERGIES NOUVELLES ET RENOUVELABLES

Djilali a souligné « l'engagement de l'Algérie à lutter contre les effets néfastes du changement climatique, ce qui reflète les efforts déployés par le pays pour une transition vers les énergies nouvelles et renouvelables dans le cadre du plan de relance économique visant à réaliser une

croissance verte, à travers l'utilisation de techniques innovantes et numériques ». Le sommet se tient dans « un contexte climatique critique » marqué par des conflits géopolitiques et économiques aux conséquences imprévisibles pour l'Afrique, notamment les risques de sécheresse, de désertification, d'inondations et d'incendies de forêt, entraînant déplacements, migrations et crises alimentaires, a-t-elle fait observer.

RÉDUIRE DE 7 % LES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE D'ICI 2030

La ministre a évoqué la dernière analyse de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, selon laquelle les pays en développement ont besoin d'un financement considérable et accessible pour relever les défis auxquels fait face l'action climatique sur le continent. Elle a souligné que l'Algérie, dans le cadre de la stratégie nationale de lutte contre les changements climatiques, « a mobilisé toutes les capacités nationales pour honorer ses

engagements en vertu de l'Accord de Paris, grâce à sa contribution définie au niveau national, visant à réduire de 7 % les émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030 en s'appuyant sur ses propres capacités et moyens, avec un objectif pouvant atteindre 22 % en cas de soutien extérieur ». Afin d'honorer ses engagements, l'Algérie a adopté le Plan national climat (PNC) qui « se veut un document stratégique et une preuve tangible de sa volonté politique et des efforts nationaux déployés pour lutter contre le changement climatique ». Dans le cadre de la lutte contre les risques climatiques, la ministre a rappelé l'adoption du Plan national sécheresse, outre le renforcement du système juridique, ajoutant que la sécheresse est classée parmi les phénomènes climatiques à risque et la désertification dans le cadre des risques majeurs. Entre autres mesures prises, la ministre a cité « la relance du projet du barrage vert en tant que priorité nationale visant à contribuer efficacement à la création d'une zone verte pour le stockage du carbone et la résistance aux changements climatiques à travers la réhabilitation.

Attaf s'entretient au téléphone avec le Premier ministre libanais

Le ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, a reçu, hier, un appel téléphonique du Premier ministre libanais, Nawaf Salam, indique un communiqué du ministère. Lors de cet appel, qui fait suite à la visite officielle effectuée par le ministre d'État, à Beyrouth, en qualité d'envoyé spécial du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, les deux parties ont évoqué « les développements dans le Sud du Liban, notamment la mise en œuvre de l'accord de cessez-le-feu et le retrait des forces d'occupation israéliennes des territoires libanais », selon le communiqué. Attaf a, à cet égard, « réitéré la solidarité de l'Algérie avec le Liban face aux violations flagrantes de sa souveraineté et de son intégrité territoriale », affirmant « la disponibilité de l'Algérie à poursuivre son soutien en faveur du Liban, notamment en sa qualité de membre non permanent au Conseil de sécurité des Nations unies », ajoute le communiqué.

FACE À UNE CONTESTATION QUI NE FAIBLIT PAS

Le Makhzen mène une répression féroce

Ce durcissement intervient alors que les contestations sociales se multiplient. La montée du coût de la vie, les inégalités criantes et la précarité persistante «nourrissent» la colère populaire, tandis que les libertés publiques sont de plus en plus restreintes.

Younes B.

Depuis plusieurs semaines, les dénonciations se multiplient au Maroc contre la répression exercée par le Makhzen. Militants, journalistes et syndicalistes font face à un climat de plus en plus oppressant, tandis que les autorités marocaines tentent d'étouffer toute contestation. En décalage avec le discours officiel vantant un Maroc stable et ouvert, les faits rapportés par plusieurs organisations locales esquissent un tableau bien plus sombre, poursuites judiciaires à caractère politique, harcèlement des opposants et surveillance intrusive. Dans un communiqué publié récemment sous le titre « Stop à l'attaque contre les militants, assez des poursuites politiques », la Jeunesse de la gauche démocratique dénonce une vague de répression accrue. Elle pointe du doigt « une campagne féroce » menée par les autorités contre « ceux qui osent dénoncer la corruption et exprimer leurs

positions dans le cadre de leur droit légitime à la liberté d'expression ».

Ce durcissement intervient alors que les contestations sociales se multiplient. La montée du coût de la vie, les inégalités criantes et la précarité persistante «nourrissent» la colère populaire, tandis que les libertés publiques sont de plus en plus restreintes. Plusieurs militants de gauche et figures du journalisme indépendant se retrouvent dans le viseur des autorités, confrontés à des accusations souvent perçues comme fabriquées.

Sur le front syndical, le Syndicat national du travail s'insurge contre une gestion gouvernementale autoritaire des dossiers sociaux. Il accuse l'exécutif de privilégier une approche « excluante et unilatérale », comme l'illustre le projet de loi organique encadrant le droit de grève. Selon le syndicat, cette politique « engendre des tensions sociales menaçant la cohésion nationale », à un moment où le « mécontentement » populaire atteint des niveaux préoccupants.

Le syndicat insiste aussi sur les atteintes aux libertés syndicales dans le secteur privé, où les travailleurs font face à « des pressions, des abus et des violations de leurs droits », dans une indifférence totale des autorités. L'ombre des services de renseignement marocains dépasse largement les frontières du royaume. C'est ce que souligne l'activiste politique et défenseur des droits humains Mohamed Kandil, installé en Islande, dans un article intitulé « Les services de renseignement marocains : des ombres menaçantes poursuivant militants et activistes à l'étranger ». Il décrit une « stratégie de



harcèlement » visant les opposants exilés, combinant surveillance secrète, espionnage des téléphones, menaces, diffamation, enlèvements et manipulation numérique. Kandil, lui-même cible de ces pratiques, affirme que le Makhzen utilise des méthodes de plus en plus sophistiquées pour traquer ceux qui dénoncent le régime en dehors du pays. Plusieurs organisations marocaines confirment ces dérives. Elles dénoncent des poursuites judiciaires fondées sur des accusations fabriquées, des arrestations arbitraires, des actes de torture et de mauvais traitements, ainsi que des cas de disparition forcée et d'assassinats politiques. Cette répression, loin d'être un phénomène isolé, s'inscrit dans un

contexte où la confiance des citoyens dans le processus politique s'effondre. Récemment, Nabil Benabdallah, secrétaire général du Parti du progrès et du socialisme, soulignait la crise de confiance qui touche l'espace politique marocain, sapant l'espoir d'un changement par les urnes. Face à ces signaux inquiétants, les organisations internationales de défense des droits humains appellent le Maroc à respecter les libertés fondamentales et à engager un dialogue sérieux avec la société civile. Mais sur le terrain, la répression semble encore l'emporter sur l'apaisement, nourrissant un climat de défiance et de tension qui pourrait bien s'intensifier.

Y. B.

SAHARA OCCIDENTAL

L'APLS intensifie ses frappes contre l'armée marocaine

Aida Mouni

Les affrontements se poursuivent au Sahara occidental. Samedi, l'Armée populaire de libération sahraouie (APLS) a mené une série de bombardements ciblés contre les positions des forces marocaines dans le secteur de Farsia, selon un communiqué de la Direction centrale du Commissariat politique de l'APLS, relayé par l'Agence de presse sahraouie (SPS). D'après la même source, les frappes ont particulièrement visé la région d'El Fiyine,

où des bases militaires marocaines ont été prises pour cible. L'APLS affirme avoir infligé des pertes humaines « lourdes » à l'armée marocaine, sans préciser de bilan chiffré. Ces nouvelles attaques s'inscrivent dans une dynamique d'intensification des opérations sahraouies contre les forces marocaines. Depuis la rupture du cessez-le-feu en novembre 2020, les affrontements se sont multipliés le long du mur de défense construit par le Maroc. Selon l'APLS, ses unités poursuivent leurs assauts contre les lignes de défense maro-

caines, ciblant notamment les retranchements militaires. Rabat, de son côté, ne « communique » que rarement sur ces affrontements. Le royaume maintient sa position selon laquelle la situation est sous contrôle et minimise l'impact des attaques sahraouies. Sur le terrain, le conflit du Sahara occidental, longtemps relégué au second plan sur la scène internationale, s'enlise dans une guerre d'usure où chaque camp tente d'affirmer son emprise sur ce territoire disputé.

A. M.

LE MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS ET DU LOGEMENT DE GAZA L'AFFIRME :

L'armée d'occupation démolit plus de 250 000 logements dans l'enclave palestinienne

Boualem B.

Plus de 250 000 logements ont été complètement ou partiellement détruits par l'armée israélienne au cours de sa guerre génocidaire contre la bande de Gaza, a rapporté dimanche le ministère des Travaux publics et du Logement. Dans un communiqué, le ministère a en effet déclaré qu'environ 250 000 unités d'habitation avaient été recensées sur le terrain jusqu'à présent, dont 170 000 ont été complètement démolies et 80 000 sont inhabitables. Divers bureaux gouvernementaux à Gaza travaillent à l'achèvement de la liaison de la première base de données d'inventaire au système d'information géographique, en coordination avec les municipalités. Le ministère a indiqué dans sa déclaration que ces données sont périodiquement partagées avec le ministère du Développement social et les organisations partenaires, afin de servir de base à la mise en

place d'interventions en matière d'hébergement. L'Autorité palestinienne a confirmé qu'elle était en train d'établir un lien d'enquête pour les unités « inhabitables » entièrement ou partiellement démolies, inventoriées sur le terrain par des équipes de travail. Selon le ministère, ce lien permettra d'enregistrer les cas qui n'ont pas encore été inventoriés. Les équipes de terrain se rendront sur place pour évaluer les cas répondant aux critères de l'inventaire initial et les intégreront à leur base de données. Le ministère des Travaux publics a indiqué que, conformément au plan de travail, l'inventaire initial serait achevé dans les deux semaines à compter de cette date, après quoi des préparatifs seraient effectués pour commencer l'inventaire détaillé en coordination avec les organismes internationaux et les institutions travaillant dans le domaine de la reconstruction. Les autorités d'occupation israéliennes tardent toujours à mettre en

œuvre le protocole humanitaire et à empêcher l'entrée de maisons préfabriquées et de caravanes dans la bande de Gaza. Selon des sources gouvernementales, le protocole humanitaire prévoit l'entrée de 60 000 caravanes et de 200 000 tentes pour accueillir les Palestiniens déplacés dont les maisons ont été détruites lors de l'agression israélienne. Il prévoit également l'entrée de 600 camions par jour, transportant de l'aide, dont 50 camions de carburant et de gaz, ainsi que 4 200 camions sur une semaine. L'accord prévoit en plus l'entrée d'équipements destinés à fournir des services humanitaires et médicaux, ainsi que le déblaiement des décombres, l'entretien des infrastructures, le fonctionnement de la centrale électrique et d'autres services nécessaires à la remise en état des services humanitaires dans la bande de Gaza. Cependant, l'entité d'occupation cherche par tous les moyens à faire échouer cet accord.

B. B.

VIOL FLAGRANT DE L'ACCORD DE CESSEZ-LE-FEU

Trois policiers tués dans un raid sioniste à Rafah

Le ministère palestinien de l'Intérieur à Gaza a annoncé ce dimanche la mort de trois de ses membres dans un bombardement sioniste qui les a pris pour cible alors qu'ils étaient engagés dimanche matin pour sécuriser l'aide dans la zone d'Al-Shawka, à l'est de Rafah. Le ministère a déclaré que deux de ses membres étaient tombés en martyrs dans la frappe aérienne, et qu'un troisième avait été blessé et évacué vers l'hôpital où il est décédé. Le ministère a condamné « ce crime » et a appelé les médiateurs et la communauté internationale à faire pression sur l'occupation afin qu'elle cesse de s'en prendre à la police, un organisme civil fournissant des services de sécurité aux citoyens et les assistant dans leurs démarches quotidiennes. Réagissant à cet acte perfide, le Hamas l'a qualifié dimanche de « grave violation » de l'accord de cessez-le-feu entré en vigueur le 19 janvier. « Le bombardement perfide effectué par un drone sioniste ce matin à l'est de Rafah, qui a visé des policiers chargés de sécuriser l'entrée de l'aide, tuant trois d'entre eux, constitue une grave violation de l'accord de cessez-le-feu », a déclaré le mouvement dans un communiqué publié ce dimanche. « Ce crime et cette violation de l'accord de cessez-le-feu s'ajoutent au déni de l'occupation et au non-respect des termes de l'accord, le dernier en date étant la déclaration de l'occupation aujourd'hui de ne pas autoriser l'entrée des caravanes et des véhicules lourds, ce à quoi elle s'était engagée et dont elle nous avait informés auprès des médiateurs à la fin de la semaine dernière », explique le mouvement Hamas qui précise « En plus de ce qui précède, l'occupation retarde le début de la deuxième phase des négociations, ce qui confirme son manque de sérieux à s'engager à respecter l'accord conclu par les médiateurs et dont le monde entier a été témoin, et révèle les intentions du criminel de guerre Netanyahu d'entraver le déroulement de l'accord et des échanges de prisonniers, ainsi que son intention de revenir à l'agression et de commettre d'autres crimes d'extermination. »

B.B.

CHARGÉ D'APPROUVER LE MÉCANISME
D'ÉVALUATION DE CARRIÈRE

La direction de Naftal met en place un comité spécial



Le PDG de Naftal, Djamel Cherdoud, a procédé à l'installation d'un comité spécial chargé d'étudier et d'approuver le mécanisme d'évaluation des promotions de parcours de carrière, au siège de la direction générale à Chéraga, en présence des membres de ce comité, qui a débuté ses travaux à partir de samedi 15 février 2025. "Cette initiative incarne l'engagement du PDG de Naftal à répondre aux préoccupations des travailleurs de Naftal soulevées lors de la dernière réunion du Syndicat national de Naftal, qui s'est tenue le 16 janvier 2025", indique Naftal sur sa page officielle Facebook. Les tâches de ce comité

sont d'étudier le mécanisme proposé et de s'assurer de sa compatibilité avec la stratégie générale de l'entreprise, en plus d'évaluer son impact sur le système salarial et la motivation des employés. Le comité cherche également à obtenir justice et transparence dans les critères d'évaluation et de sélection. "Ce projet vise à assurer un développement professionnel juste et motivant à tous les travailleurs, ce qui renforce la capacité de Naftal à servir l'économie nationale et à développer l'environnement de travail de manière à réaliser le progrès et la prospérité pour tous", ajoute Naftal.

Devenez actionnaire de la BDL avec Société générale Algérie !

La banque Société générale Algérie invite ses clients à investir et à acquérir des actions de la BDL, disponibles dans toutes ses agences.

"Dans le cadre de l'opération d'ouverture du capital de la BDL et des actions mises en vente par cette dernière. Nous informons notre aimable clientèle de la possibilité d'investir et d'acquérir des actions de la BDL, disponibles dans toutes nos agences", indique Société générale Algérie sur sa page officielle Facebook.

"Faites le choix de l'investissement et participez au développement économique en devenant actionnaire dès aujourd'hui ! L'offre est valable jusqu'au 20 février 2025. Pour plus d'informations, nos conseillers de clientèle sont à votre disposition", ajoute la banque. Pour rappel, la Banque de développement local (BDL) a ouvert, le 20 janvier 2025, à travers la souscription en Bourse, son capital social, avec l'émission de 44,2 mil-



lions de nouvelles actions pour souscription, au prix unitaire de 1400 DA. L'opération, qui se poursuivra jusqu'au 20 février prochain, vise à lever un montant total de 61,88 milliards de DA, dont 44,2 milliards de DA au titre de l'augmentation de capital, et une prime d'émission de 17,68 milliards de DA, ce qui permettra, à terme, de porter le capital social de la BDL de 103,2 milliards de DA à 147,4 milliards de DA.

L'offre concerne toutes les catégories (personnes physiques et morales, et investisseurs professionnels), la souscription étant disponible au niveau de l'ensemble des agences commerciales ou à travers les intermédiaires en opérations de Bourse (IOB) agréés. Selon le ministre des Finances, Abdelkrim Bouzred, 85 % des actions de la BDL ont été vendues en l'espace de trois semaines.

XXXI^e session du CNA, aujourd'hui, au siège du ministère des Finances

La trentième et unième (XXXI^e) session du Conseil national des Assurances (CNA) se déroulera aujourd'hui au siège du ministère des Finances, sous la présidence de monsieur Bouzred Abdelkrim, ministre des Finances et président du CNA.

Cadre de concertation entre les diverses parties concernées par l'activité d'assurance et de réassurance du marché national, à savoir l'autorité sectorielle, les assurés, les assureurs et intermédiaires d'assurances ainsi que le personnel exerçant dans le secteur, le CNA est l'organe consultatif des pouvoirs publics pour tout ce qui se rapporte à la situation, à l'organisation et au développement de l'activité d'assurance et de réassurance. Lors de cette session du CNA, seront passés en revue nombre de

dossiers et travaux du Conseil en lien avec le développement du marché national des assurances.

Créé le 25 janvier 1995 par l'ordonnance 95-07, le Conseil national des Assurances (CNA) est l'organe consultatif des pouvoirs publics en matière d'assurance, de réglementation et de développement du marché.

Présidé par le ministre des Finances, le Conseil se réunit en assemblée constituée des représentants des diverses parties impliquées dans l'activité des assurances. Le CNA s'est doté des commissions permanentes suivantes : commission développement et organisation du marché (CDOM), commission juridique (CJ), commission information et statistiques (CIS), commission d'agrément (CA).

Algeria Startup Challenge est de retour pour sa 7^e édition !

Algeria Startup Challenge annonce le lancement de sa 7^e édition. "Le programme incontournable qui fédère l'écosystème des startups et innovation en Algérie revient avec encore plus d'impact. Un seul mot d'ordre : innover pour un avenir durable !", indique Algeria Startup Challenge sur sa page officielle Facebook.

"Startups, innovateurs et entrepreneurs, c'est votre moment ! Rejoignez-nous pour repousser les limites de l'innovation et bâtir ensemble un futur plus durable. Restez branchés pour les détails et préparez-vous à faire partie de cette aventure unique !" ajoute-t-on. Créé en 2018, l'Algeria Startup Challenge est le programme incontournable des startups algériennes. En 6 éditions, l'ASC a réuni un écosystème unique d'institutions, d'acteurs économiques, d'innovateurs, de startups, d'experts et

de médias, tout en générant des solutions impactantes à travers des défis d'innovation ouverte.

Aujourd'hui, l'ASC continue de s'appuyer sur cet héritage pour créer les opportunités et les collaborations qui façonneront l'avenir de l'entrepreneuriat innovant en Algérie.

"Nous vous aidons à explorer de nouveaux marchés et à collaborer avec des partenaires grâce à des programmes d'innovation ouverte, tout en vous préparant à accueillir des investisseurs pour faire passer votre projet au niveau supérieur. Développez des compétences clés en vente, produit, finance, gestion de projet et marketing grâce à une formation pratique et à un mentorat d'experts. Plongez dans l'écosystème, connectez-vous aux bons acteurs et développez votre réseau pour accélérer la croissance" indique l'ASC.

ALGEX : invitation pour participation aux manifestations économiques organisées à l'étranger

L'Agence nationale de promotion du commerce extérieur « Algex » informe les opérateurs économiques des différentes manifestations économiques organisées à l'étranger dans le cadre de la participation individuelle (hors programme officiel), à savoir 5^e édition du festival international des dattes et des produits bio du Caire "Cairo Dates Festival", qui se déroulera du 20 au 25 février 2025 au jardin de la Liberté à

Zamalek, au Caire (Égypte). 11^e édition du Salon international de l'agriculture "SAWSANA Expo", en Jordanie, organisée du 29 au 31 mai 2025 au Centre jordanien des expositions internationales à Amman. Le Forum international des technologies de l'information et de la communication "ANGOTIC", en Angola, qui se déroulera du 12 au 15 juin 2025. "Les opérateurs nationaux des secteurs des TIC intéressés et

désireux d'y participer sont priés de contacter les organisateurs" indique ALGEX. 4^e édition de Health Engineering and Minerals Show "HEMS" à l'Expo center de Lahore au Pakistan, du 17 au 19 avril 2025. "Les opérateurs nationaux dans les domaines de la santé, de l'ingénierie et des minéraux, intéressés et désireux de participer à cet événement, peuvent contacter les organisateurs", ajoute l'agence. Il est

important de rappeler que le ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, et dans le cadre des participations individuelles, met à la disposition des opérateurs économiques nationaux le Fonds spécial de promotion des exportations "FSPE", afin qu'ils puissent bénéficier des aides et des mesures de soutien de l'État visant à promouvoir les exportations hors hydrocarbures.

L'EXPRESS



Quotidien national
d'information édité par la
SARL ADRA COM
Adresse : Maison de la
presse Abdelkader Safir,
02 Rue Farid Zouiouache,
Kouba, Alger

Redaction@l'expressquotidien.dz

www.l'expressquotidien.dz

TEL/fax: 023.70.99.92

Service-pub@l'expressquotidien.dz

GÉRANT :

NOURDINE BRAHMI

DIRECTEUR HONORAIRE:

ZAHIR MEHDAOUI

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

RABAH YUCEF RABAH

«POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À:
L'Entreprise Nationale de communication
d'Édition et de Publicité»
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger

Tel : 020.05.20.91/020.05.10.42

Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77

Email : agence.regie@anep.com.dz
Programation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Impression:
Société d'Impression
d'Alger (SIA)
Diffusion:
Media Distribution

Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la Rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une réclamation.

RÉUNIS EN CONFÉRENCE-DÉBAT

Des universitaires mettent en garde contre la «normalisation» des méfaits du colonialisme

Bouiche Mahrez a expliqué que pour rétablir les choses dans leur normalité et construire un meilleur avenir pour les relations bilatérales algéro-françaises, il faut que "la France reconnaisse ses crimes et ses méfaits, dise les vérités et fasse place à la justice".

Des universitaires, réunis en conférence-débat samedi à Bejaia, ont mis en garde contre la "normalisation" des méfaits du colonialisme, dont la rhétorique en France connaît une forte résonance ces derniers mois, au point d'impacter les relations algéro-françaises. Intervenants à cette conférence organisée par l'association "Espoir pour le développement de la wilaya de Bejaia", à la bibliothèque principale de lecture publique, les participants, cités dans une dépêche de l'APS, ont souligné "la prégnance du discours haineux et nostalgique" dans le discours de la France officielle. "Ce discours reste foncièrement contaminé et subordonné aux



visions et projets de l'extrême droite", ont-ils ajouté, relevant que "le passé tient une place importante dans les rapports" entre les pays des deux rives de la Méditerranée. "C'est une

crise lointaine qui puise ses sources dans la colonisation, certes, mais qui s'est amplifiée ces derniers temps du fait de la perte par la France de sa position stratégique en Afrique", a

observé le professeur Hocine Kitouni de l'université de Bejaia. De son côté, Bouiche Mahrez, (université de Bejaia), a expliqué que pour rétablir les choses dans leur normalité et

construire un meilleur avenir pour les relations bilatérales algéro-françaises, il faut que "la France reconnaisse ses crimes et ses méfaits, dise les vérités et fasse place à la justice". Il a évoqué, dans ce sillage, certains "massacres" subis par le peuple algérien pendant la colonisation française du pays, et les explosions nucléaires menées dans le grand sud, notamment à Reggane, dont "les effets horribles sur les populations sont toujours d'actualité", a-t-il dit. Plusieurs intervenants ont abondé dans ce sens, au cours de cette conférence collective, animée sous le titre de "Les relations algéro-françaises entre le poids de l'histoire et les enjeux du moment", et au cours de laquelle le volet mémoriel a pris le dessus sur les enjeux économiques. D'aucuns, lors des débats, ont appelé à la refondation des rapports économiques, insistant sur la nécessité de s'ouvrir davantage vers d'autres partenaires, notamment européens, et de faire du pays une plateforme pérenne d'échange continental, estimant que l'Algérie, peut constituer, à cet effet, une porte ouverte notamment vers l'Afrique et inversement. **R.N.**

Campagnes de sensibilisation aux différents risques

Les campagnes de sensibilisation organisées par les services de la Protection civile dans le cadre de la prévention contre les risques d'asphyxie et d'intoxication au monoxyde de carbone et aux accidents de la route se poursuivent via des caravanes de sensibilisation qui sillonnent les différentes régions du pays, a-t-on appris auprès de ces services. Dans le cadre de ces campagnes de sensibilisation et de prévention contre les risques d'asphyxie et d'intoxication au monoxyde de carbone lancées en début octobre 2024 au titre du programme tracé, les caravanes ont sillonné toutes les wilayas pour donner des conseils et orientations aux citoyens en leur distribuant des dépliants et diffusant des spots publicitaires via les réseaux sociaux. Les campagnes sont intensives lors de baisses considérables des températures ou de la diffusion d'un bulletin spécial (BMS) par l'Office national de la météorologie, et ce, en sus des interventions via les émissions de radio et de télévision. S'agissant de la prévention contre les accidents de la route, les campagnes de sensibilisation se poursuivent tout au long de l'année, en coordination avec les partenaires et acteurs sur le terrain. Le bilan des services de la Protection civile arrêté depuis le début de l'année fait état de 46 morts suite à des asphyxies et intoxications au monoxyde de carbone, alors que 711 personnes ont été secourues au titre de 303 interventions. Les accidents de la route ont fait, durant la même période, 213 morts et 7791 blessés, impliquant 6909 interventions

POUR S'ENQUÉRIR DE LA SITUATION DU TRAVAIL JUDICIAIRE

Le ministre de la Justice se réunit avec les présidents et procureurs généraux

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Lotfi Boudjemaa, s'est réuni, samedi à Alger, avec les présidents et procureurs généraux des 48 cours de justice, en présence des cadres de l'administration centrale.

Dans une allocution prononcée lors de cette rencontre, tenue au siège du ministère, M. Boudjemaa a indiqué que cette réunion, organisée périodiquement, tendait à "s'enquérir de la situation du travail judiciaire et à évaluer les services fournis aux citoyens".

Cette réunion évoquera plusieurs points importants, à travers une vision multidimensionnelle en vue d'un nouveau départ pour le développement du secteur de la justice, a précisé le ministre. Concernant l'activité judiciaire, M. Boudjemaa a souligné la nécessité, pour la justice, de statuer sur les affaires qui lui sont soumises dans "des délais raisonnables", ajoutant que le secteur avait obtenu une autorisation exceptionnelle pour le recrutement de 1500 magistrats sur trois ans (...), et qu'une nouvelle pro-

motion composée de 198 juges sortira en juillet prochain.

Il a par ailleurs, exhorté les procureurs généraux près les cours de justice à "faire preuve de rigueur" face aux bandes qui profitent du mois sacré pour spéculer sur les vivres des Algériens, Boudjemaa a également appelé les procureurs généraux à recourir à tous les mécanismes juridiques disponibles pour mener les enquêtes et à arrêter les auteurs et les réseaux versés dans la spéculation illicite.

«POUR UN RAMADAN SAIN ET SÛR»

Des médecins s'impliquent dans l'action de prévention

Les activités de la Semaine nationale de prévention 2025 de l'EHU d'Oran ont débuté, hier matin, sous le slogan "Pour un ramadan sain et sûr", avec la participation de médecins de différentes spécialités, mobilisés pour fournir des conseils et des recommandations sur le jeûne et son impact sur diverses maladies, et ce, jusqu'au 20 février. Un chapiteau a été installé à l'entrée de l'hôpital pour accueillir et orienter les visiteurs, et un programme de quatre jours a été mis en place, avec une spécialité médicale spécifique pour chaque journée, selon la cellule de communication de l'établissement. Le premier jour (16 février), animé par le service d'endocrinologie et de diabétologie, est consacré à la sensibilisation sur le diabète, l'hypothyroïdie et l'alimentation pendant le mois de Ramadhan. Le deuxième jour (17 février), animé par le service de neurologie, abordera quant à lui l'épilepsie et son traitement durant le mois

sacré. Le troisième jour (19 février) fera un focus sur la maladie coeliaque, la colite ulcéreuse et l'insuffisance hépatique, avec la participation de médecins spécialisés en gastro-entérologie. Une partie de cette journée sera également consacrée à la nutrition et à la prévention des troubles digestifs sous la supervision des urgences médicales. Le quatrième jour (20 février) sera dédié aux maladies rénales chroniques et au syndrome néphrotique (service de néphrologie), ainsi qu'aux anticoagulants, à l'hypertension artérielle, à l'insuffisance cardiaque et aux régimes alimentaires pauvres en vitamines (service de cardiologie). Le Dr Hichem Hamiti, endocrinologue responsable des activités du premier jour consacré aux diabétiques, a souligné que l'objectif principal de cet événement est d'informer les patients sur leur aptitude au jeûne, la gestion de leur médication et l'adaptation de leur régime alimentaire. Il a également men-

tionné qu'un test, sous forme de questions notées, permet d'évaluer si un patient diabétique peut jeûner ou non. Ce test doit être réalisé avant le mois de ramadan, a-t-il expliqué, notant que chaque diabétique doit consulter son médecin afin d'obtenir un avis médical et des recommandations sur la possibilité du jeûne et pour l'organisation de ses repas et de son traitement dans le cas où il lui est possible de jeûner. Des spécialistes en nutrition étaient également présents lors de cette première journée. Leïla Belhadj, diététicienne au sein du service d'endocrinologie et de diabétologie de l'EHU, a souligné que les patients diabétiques doivent veiller à fractionner leurs repas en trois petits repas (au lieu d'un gros repas à l'iftar), en plus du s'hour. Elle a également recommandé une alimentation riche en légumes et en fibres, tout en limitant les sucres raffinés.

APS

ENTREPRISE EN PLEIN ESSOR

Djezzy réalise une croissance à deux chiffres en 2024

L'opérateur de téléphonie mobile Djezzy a enregistré un chiffre d'affaires de plus de 112 milliards de dinars (mds DA) en 2024, marquant une hausse de 10 % sur un an, a indiqué hier l'entreprise publique dans un communiqué.

Sur l'ensemble de l'année 2024, le chiffre d'affaires s'est établi à 112,17 mds DA, soit une croissance significative de près de 10 % par rapport à 2023, portée par "une dynamique commerciale soutenue", selon la même source. Au quatrième trimestre, le chiffre d'affaires a atteint 29,04 mds DA, enregistrant une progression de 8,2 % par rapport à la même période en 2023, "réalisant ainsi le meilleur trimestre de l'année en dépit de la saisonnalité", précise l'entreprise. Concernant les principaux indicateurs financiers et opérationnels, Djezzy comptait au 31 décembre dernier 17 millions d'abonnés, soit une croissance annuelle de 6,8 %. L'usage des services de données a également progressé de 7 %, "traduisant l'adhésion croissante des clients aux offres digi-



tales de l'opérateur, soutenue par un réseau renforcé et une connectivité améliorée", souligne Djezzy. L'EBITDA (bénéfice avant intérêts, impôts, dépréciation et amortissement) a atteint 12,81 mds DA au quatrième trimestre 2024, soit une progression de 15,6 % par rapport à la même période en 2023. Pour l'ensemble de l'année, l'EBITDA s'élève à 51,37 mds DA, enregistrant une hausse annuelle de

12,7 %. La marge EBITDA, "en constante amélioration", s'est établie à 44,1 % au quatrième trimestre (+2,8 points) et à 45,8 % sur l'ensemble de l'année (+1,3 point). Dans le cadre de sa stratégie de développement, Djezzy a intensifié ses investissements au quatrième trimestre 2024, atteignant 7,2 mds DA, soit une hausse de 32 % par rapport à la même période en 2023. Pour l'ensemble de l'année, les inves-

tissements s'élèvent à 25,6 mds DA, permettant notamment "une expansion de la couverture 4G (+4,6 points) et une amélioration de la qualité de service". Les performances réalisées en 2024 "marquent un résultat financier inédit depuis sept ans, tandis que la croissance de la base client atteint un niveau record depuis huit ans". Ces résultats reposent sur "une culture d'entreprise fondée sur l'innovation,

l'agilité et la collaboration entre les équipes, ainsi que sur l'engagement du capital humain", selon Djezzy. "Le soutien stratégique du Fonds national d'investissement (FNI) a également permis à Djezzy d'accélérer son développement, d'investir dans des projets d'envergure et de créer un environnement propice à l'innovation et à une croissance durable", conclut l'entreprise.

I. B.

INDUSTRIE

Élaboration prochaine d'une cartographie nationale

Le ministre de l'Industrie, M. Sifi Ghrieb, a souligné, samedi à Alger, le rôle des directions de wilaya du secteur, dans l'élaboration d'une cartographie nationale pour le tissu industriel et des différentes nomenclatures de l'industrie nationale, indique un communiqué du ministère. Le ministre s'exprimait lors d'une réunion avec les directeurs de wilaya du secteur, consacrée à l'évaluation des activités des directions de l'industrie pour l'année 2024, et à donner les orientations nécessaires dans le cadre du plan d'action pour la prochaine période. Il a, dans ce contexte, mis en avant le rôle "important et axial" des directions de wilaya de l'industrie au niveau local, notamment en matière de suivi et de prise en charge des investissements industriels sur le terrain, appelant à

"davantage d'interaction avec les programmes centraux". Le ministre a donné des instructions pour "contribuer, à court terme, à l'élaboration d'une cartographie nationale du tissu industriel, identifiant les produits et les activités industrielles au niveau national, en s'appuyant sur les données des directions de wilaya, ainsi qu'à l'élaboration de nomenclatures industrielles, notamment celle des extraits, comprenant tous les produits fabriqués localement". Il a également appelé les directeurs de wilayas à participer à l'élaboration de la nomenclature des intrants, renfermant la liste des produits importés, intégrés à la production locale, afin d'orienter les investissements industriels et d'éviter leur concentration dans certains produits et branches industriels spécifiques. Il s'agit également de la pré-

paration d'une nomenclature pour les compétences nationales en vue de la création d'un Conseil d'expertises nationales dans différents secteurs industriels, d'une nomenclature des déchets industriels pour œuvrer à leur valorisation, ainsi qu'une nomenclature du parc technologique industriel national visant à développer la reproduction industrielle (l'ingénierie inverse), outre la création d'un réseau national pour la reproduction industrielle et d'un réseau national pour la certification et la conformité. Lors de cette rencontre, la consécration d'un bureau vert pour le développement industriel, qui sera chargé de l'étude immédiate des projets d'investissement industriels structurants contribuant à répondre aux besoins nationaux et à remplacer les importations, a été évoquée.

À cette occasion, le ministre a insisté sur l'impératif de coordonner les efforts entre l'administration centrale et les administrations locales et de conjuguer les efforts de tous pour accompagner les investissements et lever les obstacles auxquels sont confrontés les industriels à différentes étapes de la mise en œuvre des projets. Évoquant la question du renforcement des compétences au niveau des directions de wilaya à travers des programmes de formation spécialisés en faveur de leurs employés et cadres, le ministre a insisté sur l'association de la recherche scientifique et des startups au développement du secteur industriel, en sus de la numérisation qui garantit la fluidité du transfert de l'information du niveau local au niveau central et vice-versa, conclut le communiqué.

PRÉVENTION DES RISQUES DE CATASTROPHES

Publication de quatre décrets exécutifs

Inès B.

Le Conseil national des assurances (CNA) tient à préciser qu'en application des dispositions des articles 61, 62, 73, 76, 82 et 83 de la loi n° 24-04 du 26 février 2024, édictant les règles de prévention, d'intervention et de réduction des risques de catastrophes dans le cadre du développement durable, quatre (04) décrets exécutifs ont été publiés dans le Journal officiel (JORADP) N° 7 du 05 février 2025.

Il s'agit du décret exécutif n°25-60 du 28 janvier 2025, fixant les modalités d'élaboration et d'exécution des plans de confortement prioritaires, visant à préserver les infrastructures et les bâtiments à valeur stratégique ou patrimoniale

contre les risques de catastrophes. Ce décret comporte 16 articles, répartis sur quatre (4) chapitres. Ensuite, il y a le décret exécutif n°25-61 du 28 janvier 2025, fixant les missions, la composition et le fonctionnement du Comité intersectoriel chargé de l'évaluation des dégâts occasionnés par la catastrophe, et d'émettre des recommandations pour la reconstruction et la réhabilitation des ouvrages. Le décret exécutif n°25-62 du 28 janvier 2025, fixant les modalités d'élaboration du plan spécifique de gestion des décombres, résidus et autres déchets engendrés par la catastrophe. Ce plan a pour objectif la mise en place d'un dispositif efficace de gestion des déchets de catastrophes et la prévention contre les risques sanitaires et environ-

nementaux qu'ils peuvent engendrer.

Enfin, le CNA cite le décret exécutif n°25-63 du 28 janvier 2025, fixant les conditions et les modalités d'élaboration, de mise en œuvre et de gestion des plans particuliers d'intervention en matière de risques de catastrophes. Ce document définit l'ensemble des mesures de prévention, d'organisation et de coordination des secours en cas de catastrophe ayant des effets sur l'installation ou sur l'ouvrage industriel, en vue de protéger les personnes, les biens et l'environnement.

Notons que l'assurance contre les effets des catastrophes naturelles (Cat-Nat) est une assurance obligatoire qui permet d'indemniser les personnes victimes d'une catastrophe naturelle ayant

causé des dommages sur leurs biens, ainsi que dans leur logement.

Par ailleurs, il faut noter que l'Algérie, qui fait face à 18 types de risques majeurs, à leur tête les séismes, les inondations et les risques climatiques extrêmes, consacre en moyenne annuelle 32 milliards de dinars pour prendre en charge les retombées de ces catastrophes naturelles.

À elles seules, les inondations ont coûté à l'Algérie durant les quatre dernières années 70 milliards de dinars en pertes matérielles, et 25 milliards de dinars de pertes dues aux feux de forêts qui ont occasionné aussi, a-t-il dit, 198 morts et détruit 212.000 hectares de couvert végétal.

I. B.

LE MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR À JIJEL

Une formation de qualité: un passeport pour une intégration réussie des étudiants

Kamel Baddari a indiqué que l'université Mohamed-Seddik Benyahia de Jijel est " en phase de concrétiser l'un des engagements du président de la République, de faire de l'université algérienne le terreau d'une économie performante ", soulignant que cette même université " est parvenue à renforcer sa position économique en transformant des projets d'étudiants et de chercheurs en produits susceptibles d'être industrialisés et commercialisés, créant ainsi de la richesse dans la région de Jijel ".

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, a souligné, samedi à Jijel, qu'une formation de qualité constitue un "passeport" garantissant aux étudiants "une intégration réussie dans la vie professionnelle". Dans une déclaration à la presse, en marge d'une visite de l'exposition des projets innovants et des fruits de la recherche, organisée à la faculté des sciences économiques, commerciales et de gestion de Tassoust, dans le cadre d'une visite de travail dans la wilaya, le ministre a indiqué que les efforts de l'Etat sont " actuellement axés sur la garantie d'une formation de qualité, dans toutes les spécialités, afin que les étudiants puissent maîtriser la science et le savoir et s'insérer ensuite facilement et sans mauvaises surprises dans la vie active ". M. Baddari a ajouté que l'université Mohamed-Seddik Benyahia de Jijel est " en phase de concrétiser l'un des engagements du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, de faire de l'université algérienne le terreau d'une économie performante ", soulignant que cette même université



est parvenue à renforcer sa position économique en transformant des projets d'étudiants et de chercheurs en produits susceptibles d'être industrialisés et commercialisés, créant ainsi de la richesse dans la région de Jijel ". "Les étudiants de cet établissement d'enseignement supérieur ont pu créer 37 micro-entreprises et deux (2) startups qui participent avec force au développement de l'économie locale en créant des emplois et de la richesse,

indicateurs en puissance qui permettront à l'Algérie d'intégrer le cercle des pays émergents à l'horizon 2027 ", a affirmé le ministre. M. Baddari s'est également enquis du déroulement de la 7ème session de formation des étudiants porteurs de projets, avant de présider une cérémonie de remise de cinq (5) décisions de financement de projets, de poser la première pierre de dix (10) laboratoires de recherche scientifique dotés d'une enve-

loppe de 180 millions de dinars (à réaliser au bout d'un délai contractuel de 10 mois au campus de Tassoust), et d'inaugurer un studio audiovisuel au département des sciences de l'information et de la communication. Au cours de sa visite de l'université Mohamed-Seddik Benyahia, M. Baddari a également inauguré le siège de la pépinière d'entreprises et visité les laboratoires pédagogiques de l'annexe de la faculté de médecine.

TIZI-OUZOU

Le ministre de l'Hydraulique exige un service public de qualité

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, a souligné, samedi à Jijel, qu'une formation de qualité constitue un "passeport" garantissant aux étudiants "une intégration réussie dans la vie professionnelle". Dans une déclaration à la presse, en marge d'une visite de l'exposition des projets innovants et des fruits de la recherche, organisée à la faculté des sciences économiques, commerciales et de gestion de Tassoust, dans le cadre d'une visite de travail dans la wilaya, le ministre a indiqué que les efforts de l'Etat sont " actuellement axés sur la garantie d'une formation de qualité, dans toutes les spécialités, afin que les étudiants puissent maîtriser la science et le savoir et s'insérer ensuite facilement et sans mauvaises surprises dans la vie active ". M. Baddari a ajouté que l'université

Mohamed-Seddik Benyahia de Jijel est " en phase de concrétiser l'un des engagements du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, de faire de l'université algérienne le terreau d'une économie performante ", soulignant que cette même université " est parvenue à renforcer sa position économique en transformant des projets d'étudiants et de chercheurs en produits susceptibles d'être industrialisés et commercialisés, créant ainsi de la richesse dans la région de Jijel ". "Les étudiants de cet établissement d'enseignement supérieur ont pu créer 37 micro-entreprises et deux (2) startups qui participent avec force au développement de l'économie locale en créant des emplois et de la richesse, indicateurs en puissance qui permettront à l'Algérie d'intégrer le cercle des pays émergents à l'horizon

2027 ", a affirmé le ministre. M. Baddari s'est également enquis du déroulement de la 7ème session de formation des étudiants porteurs de projets, avant de présider une cérémonie de remise de cinq (5) décisions de financement de projets, de poser la première pierre de dix (10) laboratoires de recherche scientifique dotés d'une enveloppe de 180 millions de dinars (à réaliser au bout d'un délai contractuel de 10 mois au campus de Tassoust), et d'inaugurer un studio audiovisuel au département des sciences de l'information et de la communication. Au cours de sa visite de l'université Mohamed-Seddik Benyahia, M. Baddari a également inauguré le siège de la pépinière d'entreprises et visité les laboratoires pédagogiques de l'annexe de la faculté de médecine.

TISSEMSILT

Vers la réception d'un village de l'artisanat

La réception du village de l'artisanat de la commune de Sidi Slimane, dans la wilaya de Tissemsilt, est prévue pour le troisième trimestre de l'année 2025. Le projet de village de l'artisanat s'insère dans le cadre du programme de développement complémentaire accordé par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, à la wilaya de Tissemsilt, a indiqué le

directeur du tourisme et de l'artisanat, Khemissi Mechouk. Le projet comprend l'aménagement et l'équipement d'ateliers dédiés aux industries artisanales artistiques ainsi que des espaces d'exposition destinés à la promotion et à la commercialisation des produits artisanaux. Il comprend également un restaurant, un café et des espaces de jeux pour enfants. Ce projet devra

contribuer, une fois opérationnel, à la création d'emplois pour les jeunes de la région. Il offrira également un lieu de détente pour les familles de la wilaya et servira de destination touristique et de loisirs. Mechouk a également souligné que son secteur connaît la réalisation de plusieurs projets touristiques dans la wilaya, dont l'aménagement de circuits touristiques

environnementaux dans plusieurs communes, l'aménagement d'un site thermal touristique dans la commune de El-Maabed et la réhabilitation d'une zone d'expansion touristique dans la commune de Tissemsilt. Selon ce responsable, ces projets devront faire de la wilaya un pôle touristique attirant même les habitants des wilayas avoisinantes.

EL BAYADH

SEPT WILAYAS PARTICIPENT À LA 1ÈRE FÊTE RÉGIONALE DE L'HUILE D'OLIVE

Sept wilayas participent à la première édition de la Fête régionale de l'huile d'olive, visant à promouvoir la filière oléicole, ouverte samedi à Bouira, a-t-on appris auprès de la direction des services agricoles (DSA). Des dizaines d'exposants venus notamment de Bouira, Médéa, Bordj Bou Arréridj, M'Sila, Sétif, Boumerdes, Béjaïa et Tizi Ouzou participent à cette Fête dont le coup d'envoi a été donné au niveau de l'esplanade de la maison de la culture Ali Zamoum (ville de Bouira). Les participants à la manifestation exposent au public diverses qualités d'huile d'olive, tout en expliquant aux visiteurs les différents processus et méthodes de production allant de la cueillette des olives jusqu'à l'étape de la trituration afin d'obtenir une bonne qualité d'huile. "Le niveau de mûrissement de l'olive ainsi que la période de cueillette sont des facteurs importants pouvant déterminer la qualité de l'huile à obtenir", a expliqué à l'APS un exposant venu de la commune Ras El Oued (Bordj Bou Arréridj). Toujours dans le cadre de cette Fête, une autre foire de l'huile d'olive est aussi organisée dans la localité d'Ath Yakhlef à M'Chedallah (Est de Bouira), avec la participation d'une trentaine d'exposants venus de quelques wilayas limitrophes. La foire a été inaugurée par le wali, Abdelkrim Laâmour, en présence des responsables locaux du secteur agricole et du commerce. Ath Yakhlef, un village agricole connu pour l'abondance de sa production oléicole à l'échelle de la wilaya de Bouira, a abrité l'an dernier une édition d'une Fête locale de l'huile d'olive qui a connu la participation de plusieurs dizaines d'exposants. Selon le directeur des services agricoles (DSA) M. Zine El Abidine Ben Djaballah, cette manifestation est organisée en collaboration avec les autres services de la wilaya, ainsi qu'avec les associations agricoles, l'université de Bouira et l'Institut technique de l'arboriculture fruitière et de la vigne. "L'objectif de cette Fête est de mettre en valeur la production oléicole locale, ainsi que de promouvoir les échanges entre les différents acteurs du secteur", a-t-il expliqué. Un concours de sélection des meilleures huiles vierges et vierges-extra sera organisé au cours de cette Fête qui se poursuivra jusqu'à dimanche. Un jury d'experts évaluera des échantillons qui leur seront présentés par les participants pour définir, suivant des critères liés notamment au taux d'acidité et suite à des analyses sensorielles, la meilleure huile. "Cette Fête traduit la volonté de dynamiser et de promouvoir davantage la filière oléicole à Bouira ainsi que dans d'autres wilayas, et de faire connaître au public la diversité des huiles d'olive produites au niveau local", a encore expliqué M. Ben Djaballah en marge de cette manifestation.

POLLUTION SONORE

Comment le bruit au travail impacte négativement la santé mentale ?

L'exposition prolongée au bruit, même à des niveaux moyens, "peut entraîner fatigue, stress et anxiété", mettent en garde les experts. Selon eux, le corps produit davantage de cortisol et d'adrénaline et cette surproduction peut, à terme, engendrer des problèmes cardiovasculaires tels que l'hypertension, l'augmentation du risque d'accidents vasculaires cérébraux (AVC) et les maladies coronariennes.

Les nuisances sonores sont un véritable sujet de santé publique. L'Organisation mondiale de la Santé, souligne que la pollution sonore est le second facteur environnemental ayant le plus d'impact sur la santé, juste après la pollution atmosphérique. Ce phénomène a fait pendant longtemps l'objet de plusieurs études qui ont prouvé que l'exposition prolongée des salariés à des niveaux sonores très élevés peut affecter leur santé. Cette pollution sonore impacte la santé physique et mentale. L'exposition prolongée au bruit, même à des niveaux moyens, "peut entraîner fatigue, stress et anxiété", mettent en garde les experts. Selon eux, « le corps produit davantage de corti-

sol et d'adrénaline et cette surproduction peut, à terme, engendrer des problèmes cardiovasculaires tels que l'hypertension, l'augmentation du risque d'accidents vasculaires cérébraux (AVC) et les maladies coronariennes ». Par ailleurs, les nuisances sonores prolongées au travail impactent indirectement la qualité du sommeil. Or, un sommeil de mauvaise qualité affecte la concentration, l'humeur, la vigilance et la capacité à prendre des décisions. Les travailleurs sont moins productifs, mais surtout, ils s'exposent à plus de risques d'accidents de travail ». Le bruit se constitue de vibrations de l'air qui se transmettent au tympan de l'oreille, puis à ses cellules internes. Ces dernières



envoient des impulsions électriques au cerveau, où se crée une sensation sonore gênante ou désagréable. Sur le lieu de travail, le bruit se définit comme un son indésirable qui crée une gêne. L'exposition continue des salariés au bruit peut être à l'origine de multiples lésions auditives, du stress et de fatigue, comme elle

peut atteindre des niveaux traumatisants dans certains cas. A la longue, des conséquences considérables apparaissent sur la santé des salariés, leur productivité et la qualité de leur travail. Plusieurs études ont démontré que le bruit au travail impacte négativement les capacités cognitives des travailleurs, du fait qu'il

gêne la concentration nécessaire à la réalisation des missions et engendre donc une baisse de productivité. Il faut savoir que le bruit excessif au travail peut entraîner une série de problèmes de santé pour les travailleurs, notamment une perte auditive permanente. Pour réduire et prévenir l'exposition au bruit au travail, les employeurs peuvent mettre en œuvre plusieurs solutions, notamment une isolation acoustique pour réduire la propagation du bruit dans les espaces de travail, fournir aux travailleurs des protecteurs auditifs tels que des bouchons d'oreilles ou des casques antibruit pour réduire leur exposition au bruit et aménager et réorganiser les espaces de travail. **A.B.**

UNE NOUVELLE ÉTUDE RENFORCE LES INQUIÉTUDES

Appel à bannir les aliments ultratransformés

Une nouvelle étude vient confirmer les inquiétudes autour des aliments ultratransformés, omniprésents dans le régime alimentaire occidental, et confirme les nombreux risques pour la santé. Ces aliments ultratransformés sont régulièrement pointés du doigt. Les résultats de cette nouvelle étude, qui viennent d'être publiés dans la revue scientifique Gut, s'appuie sur un vaste corpus de recherches et permet de confirmer les dangers de ces aliments emblématiques de la malbouffe. Souvent riches en additifs tels que colorants, conservateurs,

émulsifiants ou édulcorants, mais pauvres en nutriments essentiels, les aliments ultratransformés sont directement associés à un risque accru de cancer colorectal. Les chercheurs ont analysé plus de 150 échantillons de tumeurs digestives. Leur constat est alarmant : ces aliments provoquent un excès de mauvaises graisses, favorisant l'inflammation chronique du tube digestif, et une carence en graisses saines, pourtant essentielles à la cicatrisation et à la régulation du système immunitaire. Cette inflammation chronique crée un terrain

propice au développement de tumeurs. En plus du cancer colorectal, la consommation excessive d'aliments ultratransformés est associée à une augmentation des maladies cardiovasculaires, des troubles mentaux, des maladies inflammatoires de l'intestin et d'autres pathologies chroniques. Ces comportements alimentaires, combinés à la sédentarité et à l'obésité, sont à l'origine de l'augmentation des cancers chez les moins de 50 ans. Les experts recommandent de bannir les aliments ultratransformés, en privilégiant les aliments bruts ou peu

transformés : cuisiner des produits frais et de bonne qualité est le moyen le plus sûr de réduire l'exposition aux additifs. D'où l'importance de faire attention aux produits qui contiennent des additifs comme les conservateurs, colorants ou émulsifiants. Adopter un régime alimentaire sain et équilibré, basé sur des aliments naturels, est un premier pas essentiel pour limiter les méfaits des aliments ultratransformés pour préserver sa santé et lutter contre la montée en flèche des maladies chroniques et des cancers chez les jeunes adultes.

ASSOCIATION NATIONALE DES PHARMACIENS ALGÉRIENS

Parution prochaine d'un rapport sur la prise en charge des maladies rares et leurs traitements

L'Association nationale des pharmaciens algériens compte publier, prochainement, un rapport sur la prise en charge des maladies rares et leurs traitements, a indiqué, samedi à Oran, son président, Dr Mouad Tabāinet. Compte tenu du rôle qu'elle joue en tant que force de proposition, l'Association soumettra toutes les recommandations et mesures nécessaires pour fournir cette prise en charge aux autorités publiques, en publiant bientôt un rapport sur la prise en charge de ces maladies et le financement de leurs traitements, a souligné ce responsable à la presse, en marge de l'ouverture de la deuxième édition du colloque national sur la prise en charge des maladies rares, organisée, cette année sur le thème " Nouvelles mises à jour des textes réglementaires relatifs à la prise en charge de ces maladies ". Il a souligné que son association a travaillé, au cours des trois dernières années, sur le dossier du cancer, qui constitue une priorité, et qu'elle appliquera la même démarche pour les maladies rares, qui préoccupent de plus en plus les autorités, en raison de la difficulté de leur prise en charge. Il a indiqué : " en tant que partenaire social des organismes scientifiques et gouvernementaux, nous cherchons à faire entendre notre voix aux côtés de celle du patient pour améliorer le parcours de prise en charge des maladies rares, depuis le diagnostic et les examens jusqu'aux traitements". Il a ajouté que " le rôle des autorités est de fournir tous

les moyens nécessaires et notre rôle, en tant que professionnels, est de traduire cette volonté en actions concrètes en coordination entre les pharmaciens et les spécialistes cliniciens afin d'assurer une bonne prise en charge de cette catégorie de patients".

De son côté, la vice-présidente de l'Association nationale des pharmaciens algériens, Fatima Zohra Mansouri, a souligné que ce colloque est très important, car il aborde la question de la prise en charge des maladies rares en Algérie, en conformité avec le nouveau texte réglementaire publié à la fin du mois de décembre der-

nier. Ce texte a défini une nouvelle liste de maladies rares en Algérie, ainsi que les médicaments et traitements associés. Actuellement, l'Algérie recense plus de deux millions de personnes atteintes de maladies rares, selon la même intervenante, qui a précisé que selon le texte réglementaire précédent de 2013, la liste des maladies rares comptait 28 maladies, tandis que la nouvelle liste, publiée après la législation de fin décembre, en comprend désormais 126.

Parmi les maladies abordées, lors du colloque, figurent " l'amylose " (Amylose AL) et la mucoviscidose, qui ont été ins-

crites pour la première fois dans la nouvelle liste des maladies rares.

Pour sa part, le président du bureau local d'Oran de l'Association nationale des pharmaciens algériens, Bouanani Abdenour, a insisté sur la nécessité de renforcer le rôle du pharmacien dans la prise en charge des maladies rares, en particulier en fournissant les informations nécessaires au patient et à sa famille concernant le diagnostic.

La rencontre a abordé plusieurs sujets tels que le diagnostic des maladies rares, les traitements disponibles et les modalités de leur approvisionnement.

SIDI FREDJ

Hidaoui salue les efforts déployés au niveau du Centre international de la jeunesse

Le ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ), Mustapha Hidaoui, a salué les efforts consentis au niveau du Centre international de la jeunesse à Sidi Fredj (Alger), et ce après avoir inspecté cet édifice, indique un communiqué du ministère. Hidaoui a inspecté de près le Centre international de la jeunesse à Sidi Fredj, et ce après avoir assisté à une partie de la session extraordinaire du Conseil d'administration de l'Agence nationale des loisirs de la jeunesse (ANALJ), tenue au niveau du siège de cette structure

juvénile devant accueillir les enfants issus des wilayas du Sud et des hauts plateaux bénéficiaires des camps d'été pour l'année 2025, précise le communiqué. Après avoir félicité le directeur et le personnel du Centre pour leurs efforts et pour le bond qualitatif réalisé, M. Hidaoui a donné des instructions pour poursuivre le travail de la même cadence adoptée depuis les premières réunions qu'il a eues avec les cadres et les employés de l'ANALJ, et les présidents des unités et des antennes, afin d'assurer une prise en charge optimale aux enfants

de l'Algérie, tant de l'intérieur que de l'extérieur, d'autant que le secteur de la Jeunesse s'emploie à développer ces camps suivant de nouvelles normes répondant aux aspirations des jeunes.

L'accent a également été mis sur la nécessité de remédier aux lacunes relevées lors des dernières éditions, à travers de nouvelles conditions devant assurer leur succès, notamment en matière de gestion des centres de vacances et d'amélioration de la qualité des activités destinées aux jeunes, selon la même source.

MINÉRAIS UKRAINIENS

Zelensky annonce avoir refusé un accord avec Washington

Lors d'une conférence de presse tenue à Munich, en Allemagne, Zelensky a souligné que l'accord proposé n'était pas en accord avec les intérêts du peuple ukrainien. Dans une interview accordée aux médias américains lundi, Donald Trump n'a pas exclu la probabilité de «récupérer» tout l'argent dépensé par le gouvernement américain dans ce pays



mon avis, il n'est pas encore prêt», a-t-il déclaré. Le document doit garantir les investissements en Ukraine et être structuré juridiquement afin de définir clairement la répartition des bénéfices et le lien entre l'extraction des métaux rares et les garanties de sécurité pour son pays, a souligné Zelensky. Il a invité les entreprises américaines et européennes à participer aux opérations minières, en promettant des droits exclusifs

à celles qui ont apporté un soutien significatif à l'Ukraine. Vendredi, le vice-président américain JD Vance a affirmé que Washington est prêt à faire pression sur la Russie dans de futures discussions sur le règlement de la guerre en Ukraine avant de rencontrer, en Allemagne, le président Volodymyr Zelensky, a rapporté l'AFP. JD Vance a aussi assuré aux Européens qu'ils ont «bien sûr» leur place à la table d'éventuelles

négociations pour mettre fin aux hostilités, mais qu'ils devaient prendre davantage de responsabilités au sein de l'Otan pour «partager le fardeau» de la défense du continent. Le premier entretien téléphonique entre Donald Trump et Vladimir Poutine et la volonté affichée de forcer des négociations immédiates sur l'Ukraine font craindre à Kiev et aux Européens un règlement du conflit à leur détriment. Les Européens ne pourraient remplacer militairement les Américains du jour au lendemain, a prévenu le ministre de la Défense allemand, Boris Pistorius, qui dit avoir «proposé une feuille de route» en ce sens. Pour tenter de peser dans les discussions et alors que la situation militaire sur le front continue de se dégrader, Volodymyr Zelensky doit rencontrer JD Vance à Munich. Le chef de la diplomatie Marco Rubio y est également attendu.

GUERRE AU SOUDAN

L'ONU appelle à soutenir la réponse humanitaire

Le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies a exhorté la communauté internationale à soutenir la réponse humanitaire et la cessation des hostilités dont le peuple soudanais a besoin. António Guterres s'est exprimé vendredi 14 février lors du Sommet de l'Union africaine à Addis-Abeba pendant la conférence humanitaire de haut niveau en faveur du peuple soudanais. «Le Soudan est en proie à une crise d'une ampleur et d'une brutalité stupéfiantes. Une crise qui s'étend de plus en plus à l'ensemble de la

région. Et une crise qui exige une attention soutenue et urgente de la part de l'Union africaine et de la communauté internationale dans son ensemble. L'accès humanitaire reste un défi fondamental, en particulier là où les combats sont les plus actifs», a expliqué le secrétaire général des Nations Unies. Le Haut-Commissaire pour les réfugiés a salué l'immense générosité du peuple soudanais ainsi que le travail des intervenants locaux et des organisations de la société civile qui fournissent de l'aide et des services aux popu-

lations déplacées à l'intérieur du pays ainsi qu'aux réfugiés. «Les civils, y compris les travailleurs humanitaires, doivent être protégés. Un accès humanitaire rapide, sûr, sans entrave et durable doit être facilité dans toutes les zones où le besoin s'en fait sentir. Le soutien extérieur et le flux d'armes doivent cesser. Ce flux permet la poursuite d'une destruction et d'une effusion de sang considérables pour les civils», a déclaré António Guterres. La semaine prochaine, le système des Nations unies, ainsi que des orga-

nisations partenaires nationales et internationales, lanceront le plan de réponse aux besoins humanitaires du Soudan à l'horizon 2025 et le plan de réponse aux réfugiés du Soudan à l'horizon 2025. Ensemble, ces plans nécessitent 6 milliards de dollars pour venir en aide à près de 21 millions de personnes au Soudan et jusqu'à 5 millions d'autres – principalement des réfugiés – dans les pays voisins, ce qui constitue une crise humanitaire sans précédent sur le continent africain.

ALLEMAGNE

28% des électeurs se disent encore indécis avant les élections du 23 février

L'alliance CDU/CSU maintient une forte avance mais n'attendait pas la majorité parlementaire, ce qui laisse plusieurs scénarios de coalition possibles, selon un nouveau sondage réalisé pour la télévision publique ZDF Plus d'un quart des électeurs allemands se disent encore indécis à huit jours des élections législatives, selon un nouveau sondage publié samedi. Un sondage représentatif réalisé pour la télévision publique ZDF a révélé que 28 % des personnes interrogées ne savaient pas encore si elles allaient voter ou quel parti elles allaient soutenir. L'enquête montre que l'alliance conservatrice CDU/CSU du leader de l'opposition

Friedrich Merz maintient son avance avec 30 % d'opinions favorables. L'Alternative pour l'Allemagne (AfD), parti d'extrême droite, se maintient à 20 %. Le Parti social-démocrate (SPD) de centre-gauche du chancelier Olaf Scholz a vu les intentions de vote en sa faveur augmenter d'un point de pourcentage à 16 %, suivi par son partenaire de coalition actuel, les Verts, à 14 %. Le parti socialiste Die Linke obtient 7 % des intentions de vote, tandis que le parti libéral FDP et le parti populiste de gauche BSW (Bundnis Sahra Wagenknecht) se situent tous deux à 4 %, juste en dessous du seuil de 5 % nécessaire pour entrer au parlement.

Selon ce dernier sondage, les chrétiens-démocrates (CDU/CSU) ne disposent pas de la majorité parlementaire, ce qui rendrait nécessaire la formation d'un gouvernement de coalition. Le leader de la CDU, Friedrich Merz, n'a pas encore indiqué quel serait le partenaire de coalition qu'il privilégierait entre le SPD et les Verts. Alors que les analystes s'attendent à ce que les chrétiens-démocrates forment une coalition avec le SPD pour assurer une gouvernance stable, les données du sondage suggèrent qu'ils pourraient également former une majorité étroite avec les Verts, quoique cette option semble moins probable.

TOGO

Début des élections sénatoriales pour lancer le régime parlementaire

Les opérations de vote pour élire les premiers sénateurs du Togo, ont débuté samedi, parachevant la mise en place des nouvelles institutions prévues par le changement constitutionnel amorcé l'an dernier. La nouvelle Constitution, adoptée par les députés en avril dernier, abolit l'élection du chef de l'Etat au suffrage universel et institue un régime parlementaire. «C'est une Constitution que nous n'avons jamais expérimentée. Il fallait l'expérimenter pour voir les côtés qui

ne sont pas bons et apprécier le reste», a déclaré Vimenyo Koffi, conseiller municipal qui a voté tôt samedi matin à Lomé. Au total, 1.527 conseillers municipaux et 179 conseillers régionaux doivent voter pour élire 41 sénateurs qui siègeront à la chambre haute du Parlement nouvellement créée. Le Sénat sera composé de 61 membres au total, dont 20 seront désignés par le président du Conseil des ministres. La nouvelle Constitution, qui acte l'entrée du pays dans sa cinquième

République, «établit une logique de déconcentration des centres de décisions et de partage du pouvoir, avec une gouvernance concertée, participative et de proximité», a déclaré Gilbert Bawara, ministre de la Réforme du service public. Une fois le Sénat installé, Faure Gnassingbé, présentement président du Togo, pourra être officiellement désigné président du Conseil et les députés et sénateurs éliront un président de la République sans réelle prérogative.

ETATS-UNIS

Trump envisage des surtaxes sur les voitures importées autour du 2 avril

Le président des Etats-Unis, Donald Trump, a affirmé vendredi qu'il envisageait d'imposer de nouveaux droits de douane sur les voitures importées, «autour du 2 avril». «Peut-être autour du 2 avril», a déclaré le chef d'Etat depuis son bureau de la Maison Blanche, en réponse à la question d'un reporter lui demandant à quelle date il prévoyait d'imposer de nouveaux droits de douane sur les voitures entrant aux Etats-Unis. Depuis le début de son second mandat, Donald Trump, a mis en place 10% de droits de douane additionnels sur les produits chinois et assuré que l'acier et l'aluminium entrant aux Etats-Unis seraient prochainement taxés à hauteur de 25%. Il a aussi promis jeudi d'imposer aux partenaires commerciaux des Etats-Unis les mêmes barrières tarifaires que ceux-ci font peser sur les produits américains.

EQUIPE NATIONALE DE FOOTBALL

Gouiri et Amoura rassurent Petkovic

Les deux attaquants de la sélection nationale, Amine Gouiri et Mohamed Amoura, rassurent déjà le sélectionneur national, Vladimir Petkovic, à quelques jours seulement du début du stage des Verts en prévision des matchs des éliminatoires du Mondial 2026 de ce mois de mars.

Marouane A.



En effet, que ce soit l'avant-centre de l'Olympique de Marseille ou l'ailier de poche de Wolfsburg, ils continuent d'aligner les belles performances, avec à la clé des buts d'anthologie. Après avoir rejoint le club phocéien en ce mercato hivernal, l'ancien Rennais, Gouiri, a prouvé encore une fois qu'il restait une valeur sûre et qui devrait laisser son empreinte dans cette formation la plus populaire de l'hexagone.

Lors du match de ce week-end face à l'AS Saint-Etienne, Gouiri a inscrit son premier doublé sous les couleurs Ciel et Blanc. Il a commencé par ouvrir le score à la 27e minute de jeu, avant de revenir à la charge à la 60e, après un joli travail de son compatriote Ismaël Bennacer.

Gouiri vient donc de passer à

une étape supérieure, en devenant buteur, alors que Bennacer s'affirme de plus en plus dans le travail de récupération et la relance. Le coach de l'OM, l'Italien, Roberto De Zerbi, n'a pas tari d'éloges sur son attaquant en expliquant, d'ailleurs qu'il ne manque pas énormément à Gouiri pour qu'il devienne un joueur de classe mondiale: «C'est un joueur très, très fort. Il doit penser que c'est un vrai numéro 9. C'est toujours bien de jouer à plusieurs postes, mais j'en ai parlé avec lui et je pense qu'il faut qu'il se spécialise dans

ce poste d'avant-centre. Il doit savoir où se trouve toujours le but et vraiment réussir à avoir cette conclusion parfaite. Je pense que quand il réussira à améliorer ces aspects-là, ce sera vraiment un joueur de premier niveau européen, parce que c'est déjà quelqu'un de fondamental pour l'équipe.»

AMOURA OFFRE LES TROIS POINTS AUX WOLVES

De son côté, l'attaquant de Wolfsburg, Mohamed Amoura a offert une précieuse victoire en déplacement à son équipe

contre Stuttgart (2-1) samedi soir en match de la 22e journée du championnat d'Allemagne de première division de football. L'attaquant algérien auteur d'un match plein, a inscrit le but de la victoire à la 87e minute de la partie sur penalty. Mené au score (1-0) sur une réalisation de Woltemade (72'), Wolfsburg avait réussi auparavant à égaliser par Toms (77'), sur une passe décisive d'Amoura. Amoura signe ainsi son 10e but de la saison en championnat d'Allemagne en plus de sept passes décisives. En janvier dernier, le

natif de Jijel s'est distingué en marquant trois buts, dont un doublé lors de la défaite concédée en déplacement face à l'ogre le Bayern Munich (3-2), à l'occasion de la 18e journée. Amoura (24 ans) s'était engagé avec Wolfsburg durant l'intersaison, pour un contrat de cinq saisons, en provenance du club belge l'Union Saint-Gilloise, contre un chèque de 17 millions d'euros. A la faveur de cette précieuse victoire, Wolfsburg pointe à la 8e place avec 33 points, tandis que Stuttgart est sixième avec 35 points. **M. A.**

LIGUE 2 AMATEUR (19E JOURNÉE)

Les clubs du Top 3 continuent leur domination

Aucun changement n'a été apporté au classement des deux groupes (Centre-Est) et (Centre-Ouest) à l'issue de la 19e journée du championnat de Ligue 2 amateur de football disputée samedi, qui a vu les deux leaders et leurs dauphins conserver leurs positions, alors que les choses se compliquent davantage pour les mal-classés des deux groupes. Dans le Groupe "Centre-Est", le MB Rouissat (47 pts), vainqueur à domicile aux dépens du MO Constantine, maintient son avance de sept (7) longueurs sur son dauphin l'USM Harrach (2e - 40 pts), vainqueur en déplacement chez la JS Bordj-Menaïel (1-0). Un but de Chaouki Ayoub (61e s.pen) a suffi pour les "Jaune et Noir" pour faire le plein de points. Ce penalty très contesté par les Menailis, aggrave leur situation, désormais plus que jamais menacés par le purgatoire. Le duel, MBR-USMH, continue de plus belle, en attendant leur confrontation directe lors de la 21e journée chez le leader du Sud-Est. Derrière ce duo de tête, l'USM Annaba s'accroche tant bien que mal à leurs basques en battant aisément la lanterne rouge l'US Souf (4-0) pour consolider sa

place sur le podium, (3e- 35 pts), devant son poursuivant immédiat IB Khemis El Khechna (4e-27 pts) après sa défaite chez l'O. Magrane (1-2). Ce dernier (15e - 16 pts) reste le seul club en danger à avoir gagné ce samedi, réduisant à une longueur, son retard sur la JSB Menaïel (14e - 17 pts) alors que l'US Souf s'enfoncé un peu plus dans la crise en restant bon dernier (8 pts) et distancé de 13 points sur le premier club non relégué.

GRUPE "CENTRE-OUEST": STATU QUO EN TÊTE, ET CAFOUILLAGE EN BAS...

Le duel à distance entre le leader, l'ES ben Aknoun et son dauphin, le RC Kouba continue après que les deux principaux favoris ont gagné respectivement devant les deux derniers du classement à savoir, le MCB Oued Sly (3-1) et le SC Mécheria (4-1), conservant ainsi le même écart de points (5 pts). La formation de Ben-Aknoun menée (1-0) à la mi-temps, n'a pas tardé à réagir en seconde période en renversant son adversaire en inscrivant 3 buts dont un doublé de Zouache et un 3e de Lakroum. Contrairement à l'ESBA,

Les Koubéens ont pris au sérieux leurs adversaires du jour en se mettant à l'abri, pour mener au score à la mi-temps (2-0), avant de prendre le large au second-half. Le 3e occupant du podium, n'est autre que le promu, la JS El-Biar victorieuse en déplacement chez un mal classé, le RC Arbaa (2-1) pour consolider sa position actuelle avec 7 points d'avance sur un groupe de 4 clubs (ASM Oran, JSM Tiaret, NA H.Dey et ESM Koléa) qui comptent 25 points, chacun. Paradoxalement ce quatuor du haut du tableau n'est pas à l'abri d'une mauvaise surprise en fin de saison, car comptant 3 petits points d'avance seulement sur la zone de relégation. Excepté, le SC Mécheria (16-11 pts) et distancé de 11 points du premier club non relégué, douze clubs sont concernés par la lutte pour le maintien, ce qui va donner lieu à des matchs très disputés lors des 11 journées restantes de cette phase "retour" de la compétition.

TOUR D'ALGÉRIE 2025 DE CYCLISME (7E ÉTAPE) :

Sixième victoire pour Hamza

L'Algérien Yacine Hamza (Team Madar Pro-Cycling) a signé samedi sa sixième victoire sur le Tour d'Algérie Cycliste (TAC 2025), en dominant le sprint de la septième étape entre Djelfa et Laghouat (107,5 km), conservant ainsi le maillot jaune de leader avant la grande explication prévue dimanche. Avec un chrono de 2h 13:30, Hamza a devancé au sprint son compatriote Mohamed Nadjib Assal (MC Alger) et le Belge Stan Dens (Team Flanders), consolidant ainsi son avance au classement de meilleur sprinter (maillot vert) de cette 25e édition du Tour.

Alors que le peloton se prépare à un grand défi dimanche entre Laghouat et Ghardaïa, sur une distance de 197,8 km, la formation algérienne de Madar Pro Cycling Team, continue de son côté d'affirmer son rôle de leader du peloton avec six succès en sept étapes. Dans cette étape disputée le long de la célèbre route nationale N.1, qui traverse l'Algérie du Nord au Sud, le peloton composé de 77 coureurs au départ de Djelfa, a foncé sur Laghouat à un rythme soutenu (46km/h), bien aidé par le vent

dans le dos, qui a donné du répit aux coureurs. La seule échappée notable de la journée est à mettre au profit du coureur Allemand Moritz Czaasa (Team Storck - Metropol Cycling), qui a pris la tête dès le 30e kilomètre, comptant jusqu'à 25 secondes d'avance. L'avance du coureur allemand a été portée à une minute au 40e kilomètre, mais l'écart s'est stabilisé autour d'une minute, sous l'œil vigilant du peloton. A 30 kilomètres de l'arrivée, le peloton s'est regroupé, donnant lieu à un sprint final, où Hamza a fait preuve, encore une fois, de sa rapidité et de son expérience pour l'emporter devant son compatriote Mohamed Nadjib Assal, qui a bien tenté de s'imposer mais a dû céder face à la puissance du sprinter de Madar Pro-Cycling. "C'était une étape de transition avec un vent dans le dos, qui nous a permis de souffler avant la longue étape prévue dimanche. Je suis très content de ce sixième succès sur le Tour, qui me motive à donner le maximum pour conserver le maillot jaune jusqu'à Hassi Massaoud", a déclaré Hamza.

JUDO / OPEN AFRICAÏN DE TUNIS (1RE JOURNÉE)

L'Algérie décroche dix médailles

Dix médailles, dont une en or, ont été décrochées par la sélection algérienne (messieurs/dames) de judo lors de la première journée du tournoi international "Open Africain de Tunis", disputée samedi. L'unique breloque en métal précieux décrochée jusqu'ici a été l'œuvre de Khadidja Bekhira, après sa victoire en finale des moins de 57 kilos, contre la Tunisienne Chaïma Sidaoui. De son côté, Faïza Aïssahine s'est contentée de la médaille d'argent, après sa défaite en finale des moins de 52 kilos, contre la

Biélorusse Diana Grigorenko, et qui était engagée dans ce tournoi sous la bannière de la Fédération internationale (IJF). Les huit autres médailles algériennes glanées au cours de cette première journée de compétition étaient en bronze et elles étaient l'œuvre de Salah-Eddine Moudathir (-60 kg), Rachid Cherrad (-66 kg), Ayoub Benlaribi (-66 kg) et Ahmed Mehibel (-73 kg) chez les messieurs, ainsi que Guebli Anaïs (-52 kg), Hadi Yasmine (-52 kg), Hanane Brahimi (-57 kg) et Amina Berrahoual (-57 kg) chez les dames.

ESPAGNE

Le Real Madrid et l'Atlético stoppés

Le Real Madrid, réduit à dix dès la 40e minute après le carton rouge direct donné à Jude Bellingham pour des propos grossiers, a laissé filer de nouveaux points précieux dans la course au titre en Liga sur la pelouse d'Osasuna samedi (1-1) et pourrait voir son rival historique le FC Barcelone le doubler en tête du classement.



Auteur de son 25e but de la saison, le 17e en Liga, Kylian Mbappé avait parfaitement lancé les siens en coupant un centre de Federico Valverde au premier poteau (15e, 1-0), mais il n'a pas pu empêcher la nouvelle contre-performance du champion en titre, qui a connu une après-midi frustrante, marquée par de nouvelles polémiques arbitrales. La principale a concerné le milieu anglais Jude Bellingham, exclu avant la pause pour avoir proféré, en signe de protestation contre une décision, une injure que l'arbitre a prise pour lui. "Je ne veux pas répéter ce que j'ai dit mais c'est comme +joder+ (juron similaire à +putain+ en espagnol). (...) Il n'y a pas eu d'insulte, cela peut se voir clairement sur la vidéo, je ne parlais pas en direction de l'arbitre, je me parle à moi-même. C'est un malentendu, il a pensé que je le disais contre lui", s'est défendu Bellingham en zone mixte. "Je crois que l'arbitre n'a pas bien compris l'anglais. Il lui a dit +fuck off+ et pas +fuck you+. C'est très différent", a lui estimé l'entraîneur Carlo Ancelotti en conférence de presse, signifiant que sa star avait bien prononcé un juron, mais pas insulté directement l'arbitre. La

deuxième polémique a eu lieu en seconde période, alors que l'équipe basque poussait pour revenir dans la partie. Le buteur croate Ante Budimir, fauché dans la surface au moment de frapper par le milieu français Eduardo Camavinga, a égalisé sur un penalty litigieux (58e, 1-1) accordé après l'intervention de la VAR, qui promet aussi de faire parler dans les prochaines heures en Espagne. Toujours leader (1er, 51 points), le géant espagnol, dont c'est le troisième match sans victoire en championnat, offre une occasion en or à son éternel rival le FC Barcelone (3e, 48 points), qui accueille lundi le

Rayo Vallecano, de s'emparer de la première place. Une situation loin d'être idéale, à quatre jours du barrage retour de Ligue des champions contre Manchester City mercredi, que le champion d'Europe en titre aborde avec un avantage d'un but après sa victoire 3-2 dans les arrêts de jeu à l'aller.

L'ATLÉTICO N'EN PROFITE PAS

Egalement en infériorité numérique dès la cinquième minute après l'expulsion du jeune Pablo Barrios, l'Atlético Madrid n'a pas su profiter du faux pas de son rival madrilène et a évité de justesse une pre-

mière défaite de la saison à domicile en arrachant le nul (1-1) en fin de rencontre face au Celta Vigo.

Entré en jeu quelques minutes plus tôt, le joker norvégien Alexander Sorloth (82e, 1-1) a répondu à l'ouverture du score du vétéran espagnol Iago Aspas, 37 ans, sur un pénalty litigieux concédé par le défenseur franco-espagnol Robin Le Normand (68e, 1-0).

Un but salvateur pour l'Atlético (2e, 50 points), toujours invaincu à domicile en championnat, mais qui a manqué une occasion en or de doubler le Real (1er, 51 points).

ALLEMAGNE

Le Bayern accroche Leverkusen

Totalement inexistant en attaque, le Bayern Munich a tenu défensivement sur la pelouse du Bayer Leverkusen pour grignoter le point du match nul (0-0) lors du choc au sommet de la Bundesliga, samedi, et conserver son avance en tête du championnat. Au soir de la 22e journée et au moment d'entamer le dernier tiers de la saison en Allemagne, le Bayern compte toujours huit points d'avance sur le Bayer Leverkusen (55 contre 47) et se retrouve en position idéale pour reconquérir le titre de champion d'Allemagne qu'il a lâché à Leverkusen la saison passée, après onze sacres consécutifs de 2013 à 2023. Les Munichois, qui affronteront l'Eintracht Francfort (3e de la Bundesliga), la semaine prochaine à l'Allianz Arena, effacent ainsi la débâcle (3-0) de la saison passée sur la pelouse de la BayArena, qui avait mis Leverkusen sur orbite pour la conquête d'un premier titre de champion d'Allemagne, en 120 ans d'existence. Les coéquipiers de Manuel Neuer peuvent toutefois s'estimer très heureux de ramener ce point, tant ils ont été dominés dans le jeu par le Werkself, le onze de l'usine (surnom de

l'équipe fondée en 1904 par le chimiste Bayer en périphérie de Cologne). "On est satisfait du résultat, disons-le comme ça. Leverkusen était dans un bon jour et ils nous ont mis sous pression. Mais au final, on rentre avec un point à la maison. Il est peut-être chanceux, mais ils nous est aussi arrivé par le passé de dominer contre cette équipe et de ne pas prendre trois points", a glissé le capitaine munichoïse au micro du diffuseur Sky après la rencontre.

AUCUN TIR CADRÉ EN 90 MINUTES

Ils ont été inexistants en attaque, avec aucun tir sur le but de Lukas Hradecky et aucun corner durant les 90 minutes de la partie. Et ils ont eu beaucoup de chance à plusieurs reprises au cours de la première période. A la 21e minute, Florian Wirtz a pris le meilleur pour la première fois sur Dayot Upamecano, très solide dans le cœur de la défense centrale munichoïse. La tentative de Wirtz a été repoussée du pied par Neuer, et la reprise de la tête de Jeremie Frimpong a échoué sur la barre transversale. Quatre minutes plus tard, sur un centre parfait

de Piero Hincapié entre Upamecano et Kim Min-jae, Nathan Tella a repris de volée mais la tentative de l'international nigérian a également flirté avec la transversale.

Ce déplacement pour les Munichois se situait au milieu d'un barrage aller-retour piégeux en Ligue des champions, et après leur succès mercredi soir à Glasgow sur la pelouse du Celtic (2-1), ils ont paru fatigués physiquement pour ce duel au sommet. Obligé de s'imposer pour relancer le suspense dans la course au titre, l'entraîneur du Bayer Leverkusen Xabi Alonso a pourtant laissé ses deux avant-centres Patrik Schick et Victor Boniface sur le banc, Schick ne rentrant qu'en toute fin de match. En seconde période, Leverkusen a continué de dominer outrageusement les débats, mais la tête de Tella à la 66e minute a été repoussée sur la ligne de but munichoïse par Hiroki Ito. La meilleure occasion dans le second acte est venue d'Amine Adli, dont la reprise de volée dans la première minute du temps additionnel a été boxée du poing par Manuel Neuer, alors que Wirtz n'a pas cadré sa tentative.

ANGLETERRE

L'Égyptien Marmoush porte Man City

Omar Marmoush a inscrit ses trois premiers buts avec Manchester City dans un seul et même match. L'Égyptien recruté cet hiver a marqué un triplé samedi contre Newcastle, offrant ainsi la victoire aux siens et se mettant son nouveau public dans la poche. Comment se faire adopter par les supporters de son nouveau club ? Avec un triplé inscrit en une grosse demi-heure à l'Etihad Stadium contre Newcastle, l'Égyptien Omar

Marmoush, transféré à Manchester City pour environ 75 millions d'euros cet hiver, a trouvé la solution ce samedi. Face aux Magpies, l'ancien attaquant de Francfort inscrit ses premiers buts sous ses nouvelles couleurs, après en avoir déjà marqué 20, en plus de 14 passes décisives, en première partie de saison en Bundesliga. Il a d'abord profité d'une très longue passe bien sentie et bien dosée de la part de son gardien Ederson,

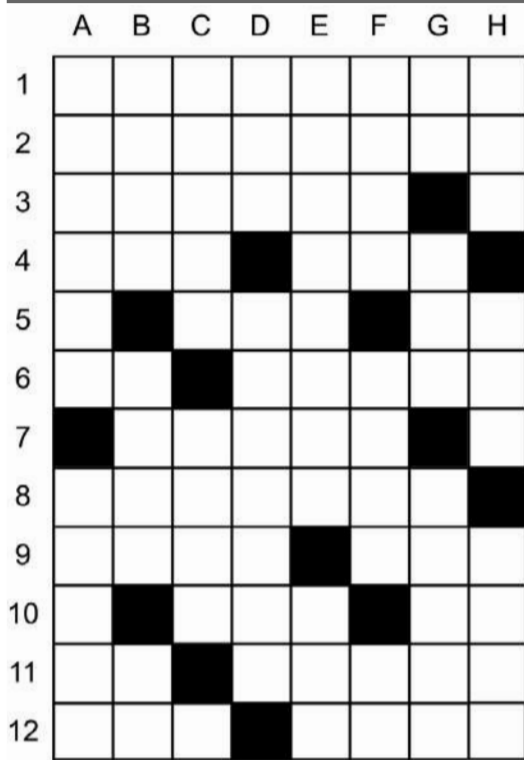
pour se présenter en face à face avec le gardien adverse et le lobber afin d'ouvrir le score (19e). Après quoi il a profité d'une ouverture en profondeur d'Ilkay Gündogan, sur laquelle il s'est mis en bonne position grâce à un contrôle pied gauche, avant de finir du droit (24e). Enfin, il a repris un centre en retrait de Savinho qu'il a catapulté tranquillement dans les filets adverses (33e) pour porter le score à 3-0.

FC PORTO

L'ancien président Nuno Pinto Da Costa disparaît

Une figure du FC Porto s'en est allée. Ce samedi, le club portugais a annoncé ce samedi soir la mort de son ancien président Pinto da Costa, à l'âge de 87 ans. "Une inspiration éternelle. Un héritage immortel. Adieu, Président des Présidents", a écrit Porto sur son compte X à propos du dirigeant qui a passé 42 ans à la tête des Dragons (1982-2024). "Entre le 23 avril 1982 et le 7 mai 2024, le plus grand club du nord (du pays) est devenu le meilleur club portugais et a grandi du niveau local et régional aux niveaux européen et mondial, écrit le FC Porto dans un communiqué. Sans jamais oublier ses racines, le FC Porto a grandi avec la ville et la ville a grandi avec le FC Porto. Le club a plus de 131 ans d'histoire, mais il y a un avant et un après Jorge Nuno Pinto da Costa." Son successeur André Villas-Boas a salué la mémoire d'un homme qui "s'est consacré corps et âme au club". "C'est un moment de profonde consternation et de triste regret pour tous les supporters de Porto et pour le football national et international. Nous assistons au départ d'un homme qui a laissé son empreinte sur le FC Porto, ses membres et ses supporters, sur le Portismo, sur la ville de Porto, sur la région nord et sur le pays." Durant les 42 ans de présidence de Pinto da Costa, le FCP a remporté 68 titres: deux Coupes d'Europe, deux Coupes Intercontinentales, une Supercoupe d'Europe, deux Europa League, 23 Ligas, 15 Coupes du Portugal, 22 Supercoups et une Coupe de la Ligue du Portugal.

Mots Croisés



VERTICALEMENT

- A. Chant liturgique. Installa.
- B. Anciens boucliers. Elle est parfois ondulée. Actinium pour le chimiste.
- C. Un peu rustiques. Réussit à placer.
- D. Solution du mystère. Défenseur sur un terrain.
- E. Très chagrinées. On en tire le lait.
- F. État d'Amérique. Bruits de la faune. Petit morceau de lard.
- G. Précède un verbe pronominal. Entre l'est et le nord. Couper du fromage.
- H. Les dunes s'y alignent. On lui fait de la pub au pub. Ils font mal aux pieds.

HORIZONTALEMENT

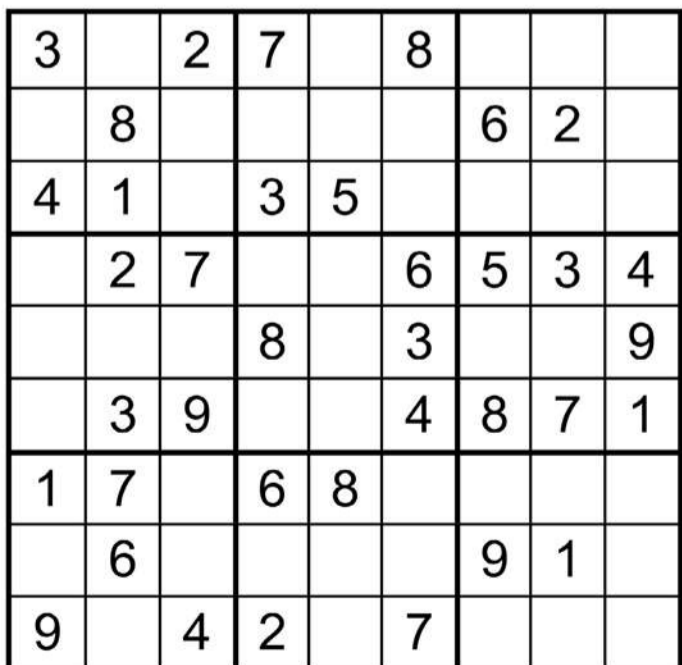
- 1. Elle fait le bonheur des bricoleurs.
- 2. Façonner une statue.
- 3. La vie, mais après.
- 4. Qui va finir au rebut. Appel peu discret.
- 5. Se pêche en Méditerranée. Réplique puérile.
- 6. Conjonction. Possession illégale.
- 7. Colorer en jaune.
- 8. Moment de bien-être.
- 9. Frustré. Besace ou cartable.
- 10. Jean, poète alsacien. Il coule en Italie.
- 11. Chiffre d'affaires. Doux canard.
- 12. Balle rapide. Suis utile.

LES MOTS FLÉCHÉS

NARINE DE CHEVAL	DÉRIVE LE COURS	FRÉQUENT	PRIÈRE ADRESSÉE À LA VIERGE	TRISTE SON DE CLOCHE	BICOQUES
CAILLOUX DE LA PLAGE	GRANDEMENT	COMPAGNON DE JERRY	BEAU PAVILLON	ÉLÉMENT DE L'ŒIL	CLAIREMENT
			IMITE LE DAIM		
DÉGUSTERAIS				QUI PROVIENT DE	
PASSÉE DE DATE					
DÉCOMPTE DES ANS		VILLE DANS LE NORD DE LA FRANCE			TERMINAISON VERBALE
A BIEN CHAUD					CRI DE LA BREBIS
					APRÈS VOUS
IL EST COUPÉ QUAND IL EST MÛR	YAOURT ET CRÈME FRAÎCHE				
					LA VOIX DE MONACO
					OS DE LA CAGE THORACIQUE
DURÉE DE DOUZE MOIS					
AIR À SUCCÈS		RÉGION DE MARSEILLE	CREUSES L'APRÈS-MIDI	DIEU ÉGYPTIEN	EST-OUEST
		FOND DE BATEAU	RHÉSUS	ÉCRITURE DE SECRÉTAIRE	BONNE CARTE
SOLDAT QUI DESCEND DU CIEL	CAJOLEUR, CALIN				
	MAUGRÉA				
SOIRÉE BRILLANTE			MÉTRO FRANÇAISIEN		
MET BAS À L'ÉTABLE			ACTION DE SCOUT		
			FAVORISÉ PAR LES DIEUX		
DEVANT CE QUI EST À LUI OU À ELLE		ILS AIMENT AVOIR MAL			



SUDOKU



1 2 3 4 5 6 7 8 9

MOTS MÊLÉS

ADAGE ALOES ANCOLIE ANGORA ARNICA ATOLL ATROCE CAMELIA CONVOI
 DURETE EXERCICE FECULENT FLONFLONS GACHIS GENT IGUE MOINDRE
 ORTHODOXE RATIO REALISER REDACTEUR RESTE SELECT SENIOR SOFT STUC
 TENOR TONIFIANT TRONC

R	T	F	O	S	A	A	R	E	S	T	E
U	E	O	L	R	T	A	R	T	I	N	F
E	C	A	N	O	T	D	S	E	H	E	E
T	I	I	L	I	N	H	E	R	C	G	A
C	C	L	O	I	F	F	O	U	A	N	T
A	R	E	O	V	S	I	L	D	G	R	R
D	E	M	L	C	N	E	A	O	O	I	O
E	X	A	T	E	N	O	R	N	N	X	C
R	E	C	S	T	S	A	C	U	T	S	E

HARMONIE AU FÉMININ

La révolution symphonique algérienne

Dans un paysage musical algérien encore marqué par une certaine prédominance masculine dans les sphères orchestrales, une initiative vient bousculer les codes et tracer une voie inédite.

Samy Terki

L'Ensemble symphonique féminin d'Algérie, tout juste créé sous la direction artistique et musicale de la cheffe d'orchestre Hayat Kouider, ambitionne d'inscrire le talent des musiciennes professionnelles algériennes au cœur d'une dynamique collective, porteuse d'émancipation et d'excellence artistique.

Loin d'être une simple formation musicale, l'Ensemble symphonique féminin d'Algérie se présente comme un espace d'expression et de reconnaissance pour les musiciennes du pays. Pour la première fois, un orchestre exclusivement féminin voit le jour, réunissant des instrumentistes de haut niveau, déterminées à imposer une signature artistique inédite sur la scène nationale et internationale.

« Il s'agit avant tout d'une aventure humaine et artistique où la musique devient le vecteur d'un message puissant : celui de la reconnaissance des musiciennes algériennes comme actrices incontournables du paysage culturel », explique Hayat Kouider, qui porte ce projet avec la conviction que l'art peut être un « levier » de transformation sociale.

En Algérie, la scène musicale classique, bien que riche de talents, peine parfois à offrir aux artistes féminines des espaces de visibilité et d'affirmation à la hauteur de leur virtuosité. Cet orchestre veut combler ce vide, en offrant aux musiciennes une plateforme où elles peuvent déployer toute l'étendue de leur art, sans barrières.

Loin de toute posture symbolique, l'Ensemble symphonique féminin d'Algérie entend s'imposer par la qualité de ses prestations et par l'originalité de son répertoire. « Il ne s'agit pas



d'un geste de revendication, mais bien d'un acte de création », insiste Hayat Kouider. L'objectif est double, enrichir la scène musicale algérienne d'une formation d'excellence et favoriser l'émergence d'un leadership culturel féminin.

L'Algérie, terre de musique et de grandes voix féminines, a toujours compté des figures majeures dans son patrimoine artistique. De Fadhela Dziria à Saloua, de Yamina Mechakra en littérature à Louiza Hamidi en direction orchestrale, les femmes ont marqué l'histoire culturelle du pays. Mais l'institutionnalisation d'un orchestre symphonique féminin est une première qui inscrit la démarche dans une modernité assumée. À travers cette formation, Hayat Kouider veut aussi briser certains préjugés et rappeler que l'excellence musicale ne connaît ni genre, ni fron-

tières. La cheffe d'orchestre, elle-même forte d'un parcours international, souhaite faire résonner l'Algérie à travers une nouvelle dynamique culturelle, où la musique classique, trop souvent perçue comme élitiste, se met au service d'un message d'ouverture et de transmission. Au-delà de la performance artistique, l'Ensemble symphonique féminin d'Algérie se veut aussi un espace de formation et de mentorat pour les jeunes générations de musiciennes. « Nous avons un vivier exceptionnel de talents en Algérie, mais peu de structures pour les accompagner vers le professionnalisme. Cet orchestre peut jouer ce rôle », confie Hayat Kouider.

À travers concerts, masterclass et collaborations avec des solistes de renom, l'ensemble ambitionne de faire rayonner la musique classique algérienne sur des scènes nationales et

internationales. Avec, en filigrane, un message clair, l'Algérie peut et doit compter sur ses musiciennes pour enrichir son expression artistique.

L'aventure ne fait que commencer, mais elle s'annonce déjà riche en promesses. À une époque où les questions de représentation et d'égalité s'imposent dans toutes les sphères de la société, l'Ensemble symphonique féminin d'Algérie propose une réponse par l'action, en faisant de la musique un terrain d'émancipation et de visibilité.

« Ensemble, faisons résonner la musique au féminin », conclut Hayat Kouider, avec la passion et la détermination de ceux qui savent que la culture est avant tout un acte de transmission et de liberté.

La première note a été jouée. Reste à écrire la symphonie.

S. T.

Grande Poste sous le charme du groupe Hamada

Ce fut un instant suspendu, une parenthèse inattendue au cœur du tumulte algérois. En ce début d'après-midi, sous un soleil généreux, la place de la Grande Poste s'est transformée en un théâtre à ciel ouvert. À l'ombre des bâtisses haussmanniennes, le groupe Hamada, formation spécialisée en musique classique, a investi l'espace public pour offrir aux passants une performance aussi audacieuse qu'élégante.

Dès 14 h 50, un frémissement parcourt la place. Des curieux s'arrêtent, intrigués par le ballet des musiciens installant leur matériel. La ville bruisse encore de son agitation quotidienne, mais peu à peu, un autre rythme s'impose. Les premières notes s'élèvent, et la magie opère, les accords vibrants de la guitare, les volutes mélancoliques du saxophone transforment l'espace, métamorphosant un simple carrefour urbain en un écrin musical éphémère.

Loin des salles feutrées et des parterres guindés, la musique classique se confronte ici à la rue, s'adressant à un public spontané, composite. Certains s'arrêtent, fascinés par la virtuosité du jeu, d'autres ralentissent le pas, happés malgré eux par cette bulle sonore inattendue. Les plus jeunes, eux, se laissent aller à une danse instinctive, donnant à la scène une « dimension » presque cinématographique. Cette performance s'inscrit dans le cadre du projet « Animer la capitale », initiative visant à replacer la culture au cœur du quotidien des Algérois, sans barrières ni filtres. Faire de la ville un espace de rencontres artistiques, démocratiser l'accès à la musique et réveiller le potentiel scénique des lieux publics, autant d'ambitions portées par cette dynamique qui entend faire de la musique de rue un élément incontournable du paysage culturel algérois.

D'autres performances suivront, explorant divers genres musicaux pour toucher un public toujours plus large. Le classique d'aujourd'hui cédera bientôt la place au jazz, aux sonorités andalouses ou aux rythmes contemporains. L'idée est simple, faire de l'espace public un territoire d'émotions partagées, où chacun, amateur averti ou simple passant, peut être saisi par la beauté d'un instant musical imprévu.

Lorsque la dernière note s'estompe et que les musiciens rangent leurs instruments, la place de la Grande Poste retrouve son agitation habituelle. Mais dans la mémoire de ceux qui se sont arrêtés, il restera ce moment où la musique a su suspendre le cours du temps, prouvant une fois de plus que l'art n'a pas besoin de murs pour exister.

KATEB YACINE ET LE 8 MAI 1945 :

L'éveil d'une conscience révoltée

Le 8 mai 1945, alors que l'Europe célébrait la fin de la Seconde Guerre mondiale, l'Algérie colonisée sombrait dans l'un de ses chapitres les plus sombres. À Sétif, une répression d'une brutalité inouïe s'abattait sur les manifestants algériens, laissant derrière elle des milliers de morts. Parmi les témoins de ce carnage, un jeune homme de 20 ans, encore lycéen à l'époque : Kateb Yacine. Ce jour-là, il assista à l'horreur, fut arrêté, emprisonné, et marqua à jamais son œuvre du sceau de la révolte. Kateb Yacine n'était alors qu'un élève du lycée Eugène-Albertini, encore bercé par un humanisme que la tragédie allait brutalement éprouver. « Pour la première fois, mon humanisme fut confronté au plus atroce des spectacles », écrira-t-il plus tard. Dans cette Algérie sous domination française, où l'indigène était maintenu dans un statut d'infériorité, le jeune lycéen découvrait ce que signifiait réellement être algérien sous le joug colonial, la violence d'État comme seule répon-

se aux aspirations de liberté. Arrêté après les massacres, Kateb fut incarcéré à la prison de Sétif. Derrière les barreaux, il partagea le sort de nombreux autres détenus, subissant l'humiliation, la peur et la torture. Ce séjour en prison fut un tournant, il en ressortit avec une conscience aiguisée et une plume qui ne cesserait plus de dénoncer l'injustice.

Des années plus tard, Kateb Yacine revint à Sétif, non pas pour y clore un chapitre, mais pour raviver la flamme d'un combat inachevé. Il visita l'ancienne prison civile, hanté par les cris et les souffrances qu'il y avait laissés. Mais son pèlerinage ne s'arrêta pas aux lieux de douleur. Le théâtre de la ville, refuge et terrain de résistance culturelle, fut aussi une étape de son retour. Car si Kateb Yacine a fait de la littérature une arme, il a aussi fait du théâtre un espace de lutte populaire, un moyen de rendre la parole aux siens, loin des salons feutrés et des cercles intellectuels élitistes. Enfin, il s'at-

tarda sur les rives de l'oued Bousselem, ce cours d'eau dont le murmure apaisant contrastait avec le tumulte de l'histoire. Allongé près des flots, il laissa échapper une phrase qui résonne comme une promesse : « Dieu, comme le ruissellement des eaux, peut nous amener loin. » Une métaphore de l'aspiration à la liberté, du refus de la stagnation, du mouvement irrésistible d'un peuple vers son émancipation. Kateb Yacine n'a jamais dissocié son œuvre de son engagement. Son écriture, rageuse et indocile, a fait trembler l'ordre colonial et interrogé l'après-indépendance. Son cri de Sétif résonne encore, car l'histoire algérienne est faite de ces rendez-vous où la mémoire refuse de se taire. Aujourd'hui encore, le 8 mai 1945 n'est pas qu'un souvenir, c'est une fracture qui traverse les générations. Et dans cette Algérie en quête perpétuelle de justice et de dignité, la voix de Kateb Yacine demeure un phare pour celles et ceux qui refusent l'oubli.



● Alger	29°
● Ouargla	30°
● Oran	29°
● Constantine	30°

FADJR	DOHR	ASR	MAGHREB	ISHA
06:06	13:02	16:01	18:24	19:48

UN DÉBAT EN PLÉNIÈRE PRÉVU AUJOURD'HUI

LE PROJET DE LOI RELATIF AU TRIBUNAL DES CONFLITS SOUMIS À L'APPRÉCIATION DES DÉPUTÉS

L'Assemblée populaire nationale (APN) reprendra, aujourd'hui, ses travaux en séance plénière consacrée à la présentation et au débat du projet de loi organique relative aux compétences, à l'organisation et au fonctionnement du tribunal des

conflits, indique dimanche un communiqué de la chambre basse du Parlement. Cette séance sera consacrée à la présentation et au débat du projet de loi organique modifiant et complétant la loi N° 98-03 relative aux compé-

tences, à l'organisation et au fonctionnement du tribunal des conflits, précise la même source. Il sera également procédé à l'approbation du rapport de la Commission des affaires juridiques, administratives et des libertés sur la validation de la

qualité de membre d'un nouveau député. Les travaux se poursuivront mardi par le débat dudit projet de loi organique, suivi de la réponse du représentant du Gouvernement aux préoccupations des députés, selon le communiqué.

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // LUNDI 17 FEVRIER 2025 // N°1013 // PRIX 20 DA

24 UNIVERSITÉS ET ÉCOLES SUPÉRIEURES ÉLIGIBLES À L'UNIVERSITÉ 4.0.

L'UNIVERSITÉ ALGÉRIENNE ENTRE DANS UNE NOUVELLE ÈRE PROMETTEUSE

« 24 universités ont été sélectionnées pour se transformer en universités de quatrième génération », indique un communiqué du Comité national de suivi et d'accompagnement des établissements d'enseignement supérieur.

sélection s'inscrit dans le cadre d'une réforme en profondeur des méthodes d'enseignement et des parcours proposés aux étudiants, ainsi que dans le cadre du projet du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique visant à hisser les universités algériennes à des niveaux supérieurs garantissant la qualité et l'avancée de l'enseignement, de la recherche, de la technologie et de l'innovation. Par ailleurs, en coordination avec le ministère de l'Enseignement supérieur, le comité a doté le centre universitaire de Maghnia d'un service Wi-Fi gratuit 24 heures sur 24 à l'intérieur du campus, afin de permettre à cet établissement d'atteindre le niveau d'une université de quatrième génération, selon le communiqué du comité.

LES UNIVERSITÉS ET LES ÉCOLES SUPÉRIEURES SÉLECTIONNÉES DANS PLUSIEURS WILAYAS SONT COMME SUIT :

- l'université de Sétif 1 ;
- l'université de M'sila.
- l'université de Constantine 1 ;



- l'université d'Annaba ;
- l'université d'El Oued ;
- l'université d'Alger 1.
- l'université d'Alger 3 ;
- l'université de Blida 1 ;
- l'université Houari Boumediene Bab-el-Zouar.
- l'université des sciences et de la technologie d'Oran ;
- l'université de Béjaïa ;
- l'université de Saïda ;
- l'université de Tlemcen ;

- l'université de Sidi Bel Abbès ;
- l'université d'Oran 2 ;

- **L'ÉCOLE NATIONALE POLYTECHNIQUE DE CONSTANTINE ;**
- l'école supérieure de l'informatique automatique de Béjaïa ;
- l'école supérieure de l'informatique automatique d'Alger ;
- l'école nationale supérieure de mathématiques, pôle scientifique et technologique Abdelhafid

Ihaddaden.

- l'école nationale supérieure d'intelligence artificielle du pôle scientifique et technologique Abdelhafid Ihaddaden,
- l'école nationale polytechnique d'Oran,
- l'école nationale supérieure de l'informatique et de l'automatique de Sidi Bel Abbès,
- l'école nationale polytechnique d'Alger et l'école polytechnique d'architecture et d'urbanisme. Le ministère de l'Enseignement supérieur a révélé un ensemble de critères qui caractérisent les universités de quatrième génération. Celles-ci sont intégrées dans le domaine de l'éducation et de la recherche scientifique, et ouvertes sur leur environnement économique et social, tant au niveau international qu'au niveau local. Elles se caractérisent également par une infrastructure numérique très développée, offrant des services numériques haut de gamme aux étudiants et à toute la famille universitaire.

B.B.

À BECHAR

LES ÉTUDIANTS SAHRAOIS CÉLÈBRENT LE 49^{ÈME} ANNIVERSAIRE DE LA PROCLAMATION DE LA RASD

Le bureau de l'Union des étudiants de Sakia El-Hamra et Oued Dahab, qui poursuivent leurs études dans les différentes facultés de l'université Tahri Mohamed de Bechar (UMTB), a célébré hier, en compagnie de plusieurs unions estudiantines algériennes, le 49^e anniversaire de la proclamation de la République arabe sahraoui démocratique (RASD). Placée sous le slogan "Les étudiants sahraouis toujours dans le combat et la lutte", la célébration s'est déroulée en présence des autorités de la wilaya de Bechar, du consul de la RASD pour le Sud-Ouest, de représentants du Front Polisario, de membres d'unions estudiantines, et de membres de la société civile locale. À cette occasion, le consul de la

RASD dans le Sud-Ouest, Said Mohamed Abderrahmane, a présenté cette célébration comme "une étape rappelant le parcours de 49 années depuis la proclamation de la RASD qui a rassemblé le peuple sahraoui, uni sous une même bannière de lutte politique et militaire sous la direction du Front Polisario. "De même que la proclamation de la création de la RASD, le 27 février 1976, est un acte politique d'opposition aux ambitions expansionnistes marocaines, après le retrait de l'administration espagnole", a-t-il ajouté. Et de poursuivre que "l'Algérie a tendu la main de la solidarité et de la fraternité, depuis cette époque jusqu'à aujourd'hui, pour aider et soutenir le peuple sahraoui oppri-

mé, qui combat pour une juste cause". De son côté, le secrétaire général de l'Union des étudiants de Sakia El-Hamra et Oued Dahab, Khalihane Ahmed Ghezouani, a affirmé que "le soutien de l'Algérie à la juste cause du peuple sahraoui, est un acte qui mérite le respect de notre peuple, et reflète l'attachement et la solidarité de l'Algérie avec les peuples opprimés partout dans le monde". La proclamation de la RASD fut le cadre idéal pour l'unification de la volonté du peuple sahraoui contre les conspirations expansionnistes marocaines, à travers lesquelles l'occupant marocain cherchait à déraciner le peuple sahraoui et ses droits en tant que peuple, histoire et identité, comme tous les peuples du

monde", a-t-il souligné. Le wali de Bechar, Ahmed Benyoucef, a indiqué, pour sa part, que "le soutien de l'Algérie à la lutte du peuple sahraoui est un soutien inconditionnel, qui s'inscrit dans la logique de la politique de l'Algérie de solidarité avec le peuple sahraoui en lutte pour le recouvrement de ses droits légitimes sur sa propre terre". La célébration de ce 49^e anniversaire a été aussi marquée par l'inauguration, par les autorités de la wilaya et les représentants de la RASD, d'une vaste exposition au hall d'exposition de l'UTMB, mettant en relief les différentes phases de la lutte politico-militaire du peuple sahraoui, en plus des diverses facettes de la culture et de l'artisanat sahraouis.

COUP DUR POUR LES FANS DE L'OEK ET LA JSK

LE DERBY À HUIS CLOS

La sentence est tombée, tel un couperet, hier, sur le site officiel de la Ligue de football professionnel. En effet, la commission de discipline a décidé d'infliger le huis clos au prochain match des Akbouciens, qui n'est autre que le derby face à la JS Kabylie, et ce, après ce qui s'est passé lors de la dernière rencontre jouée par l'OA à Magra face au NCM. Le club akbouzien a écopé d'un troisième avertissement en raison de l'utilisation et du jet de fumigènes sur le terrain sans dommage physique (2^e infraction). Il est clair que cela est un coup dur pour ce match qui devait être une fête entre deux clubs de la même région, surtout après ce qui s'est passé au match aller au stade Hocine Ait Ahmed de Tizi-Ouzou, et le fait que les supporters des deux formations avaient pris place dans des tribunes mitoyennes, alors que d'autres sont restées dans les mêmes tribunes. Les fans des deux camps souhaitent que cela se répète encore une fois lors de cette rencontre retour. La direction de l'O Akbou avait pourtant déclaré, hier, dans une publication sur Facebook, qu'elle était fière d'accueillir l'équipe de la JSK, ses dirigeants et ses supporters, croyant que le match allait se tenir avec la présence des fans.

Marouane A.

LUTTE CONTRE LES DROGUES

3 KG DE KIF TRAITÉ ET PLUS DE 76 700 COMPRIMÉS PSYCHOTROPES SAISIS

Les services de sûreté de la wilaya d'Alger ont saisi, au cours du mois de janvier dernier, plus de 3 kg de kif traité et plus de 76 700 comprimés psychotropes, a indiqué hier un bilan du même corps de sûreté. Dans le cadre de la lutte contre la criminalité sous toutes ses formes, les services opérationnels de Sûreté de la wilaya d'Alger ont traité, au cours du mois de janvier dernier, 4755 affaires, qui se sont soldées par la saisie de quantités importantes de différents types de drogues (3,514 kg de cannabis, 1,191 kg de cocaïne, 1,52 g d'héroïne et 76762 comprimés psychotropes), précise la même source.

